



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR LE DÉVELOPPEMENT**

---

**RAPPORT FINANCIER ET COMPTES  
de l'exercice terminé le 31 décembre 1976  
et  
RAPPORT DU COMITÉ  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-DEUXIÈME SESSION  
SUPPLÉMENT N° 7A (A/32/7/Add.1)

**NATIONS UNIES**





**PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR LE DÉVELOPPEMENT**

---

**RAPPORT FINANCIER ET COMPTES  
de l'exercice terminé le 31 décembre 1976  
et  
RAPPORT DU COMITÉ  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-DEUXIÈME SESSION  
SUPPLÉMENT N° 7A (A/32/7/Add.1)

**NATIONS UNIES**

New York, 1977

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

## TABLE DES MATIERES

<u>Chapitres</u>	<u>Pages</u>
Lettres d'envoi .....	vi
I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1976 ....	1
II. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	20
III. COMPTES DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1976 .....	21
Etat I. Programme des Nations Unies pour le développement - Etat des recettes et des dépenses pour les exercices terminés le 31 décembre 1975 et 1976 .....	22
Etat II. Programme des Nations Unies pour le développement - Bilan au 31 décembre 1975 et 1976 .....	23
Etat III. Programme des Nations Unies pour le développement - Etat des variations de la situation financière pour les exercices terminés le 31 décembre 1975 et 1976 ..	24
Etat IV. Programme des Nations Unies pour le développement - Programme des Nations Unies pour le développement en tant qu'organisation chargée de l'exécution de ses propres projets - Etat des fonds au 31 décembre 1976 .....	25
Etat V. Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux - Etat des fonds au 31 décembre 1975 et 1976 .....	26
Etat VI. Fonds d'équipement des Nations Unies - Etat des fonds au 31 décembre 1975 et 1976 .....	27
Etat VII. Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles - Etat des fonds au 31 décembre 1975 et 1976 .....	28
Etat VIII. Fonds d'affectation spéciale pour les activités dans la région soudano-sahélienne - Etat des fonds au 31 décembre 1975 et 1976 .....	29
Etat IX. Programme des Volontaires des Nations Unies - Etat des fonds au 31 décembre 1975 et 1976 .....	30
Etat X. Programme des Nations Unies pour le développement - Autres fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD - Etat des fonds au 31 décembre 1976 .....	31

TABLE DES MATIERES (suite)

Chapitres

Pages

NOTES EXPLICATIVES DES ETATS FINANCIERS .....	32
Tableaux relatifs aux comptes :	
<u>Tableau 1</u> Etat des contributions volontaires annoncées au 31 décembre 1976	
Première partie : PNUD .....	38
Deuxième partie : Etat des contributions spéciales annoncées en faveur des pays les moins développés au 31 décembre 1976 .....	43
<u>Tableau 2</u> Obligations des gouvernements au titre des dépenses des programmes qui sont à leur charge : situation au 31 décembre 1976 .....	44
<u>Tableau 3</u> Obligations des gouvernements au titre de leurs contributions de contrepartie en espèces aux projets : situation au 31 décembre 1976 .....	46
<u>Tableau 4</u> Obligations des gouvernements au titre de leur participation aux frais (projets) : situation au 31 décembre 1976 .....	49
<u>Tableau 5</u> Recettes accessoires des exercices terminés les 31 décembre 1975 et 31 décembre 1976 .....	51
<u>Tableau 6</u> Dépenses de 1976 par organisation .....	52
<u>Tableau 7</u> Budget des services administratifs et des services d'appui aux programmes - Crédits ouverts et dépenses engagées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1976 .....	53
<u>Tableau 8</u> Placements au 31 décembre 1976 et 1975 .....	54
<u>Tableau 9</u> Prêts au logement au 31 décembre 1976 .....	55
<u>Tableau 10</u> Programme de formation d'administrateurs adjoints (Fonds d'affectation spéciale) - Etat des fonds au 31 décembre 1976 .....	56
<u>Tableau 11</u> Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés - Etat des fonds au 31 décembre 1976 et 1975 .....	57

TABLE DES MATIERES (suite)

<u>Chapitres</u>	<u>Pages</u>
<u>Tableau 12</u> Etat du compte des contributions des gouvernements au titre de la participation aux frais au 31 décembre 1976 et 1975 .....	58
<u>Tableau 13</u> Etat du compte des contributions de contrepartie en espèces versées par les gouvernements au 31 décembre 1976 et 1975 .....	59
<u>Tableau 14</u> Allocations du PNUD aux organisations participantes et chargées de l'exécution au 31 décembre 1976 ....	60
<u>Tableau 15</u> Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD - Etat récapitulatif des contributions annoncées au 31 décembre 1976 .....	61
<u>Tableau 16</u> Fonds d'affectation spéciale - Placements au 31 décembre 1976 .....	64
IV. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES COMPTES ET ETATS FINANCIERS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT, POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1976 .....	65

LETTRES D'ENVOI

Le 29 avril 1977

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 15.1 du règlement financier, j'ai l'honneur de vous soumettre les comptes annuels du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976, que j'approuve par la présente lettre.

Des copies de ces états financiers sont également transmises au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

L'Administrateur du Programme des  
Nations Unies pour le  
développement,

(Signé) Bradford MORSE

Monsieur le Président du Comité  
des commissaires aux comptes  
Organisation des Nations Unies  
New York

Le 24 juin 1977

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers du Programme des Nations Unies pour le développement présentés par l'Administrateur du Programme pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976. Ces états ont été examinés par le Comité des commissaires aux comptes et son opinion y est jointe.

Je vous communique en outre le rapport du Comité sur les comptes du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice 1976.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

L'Auditeur général du Canada,  
Président du Comité des commissaires  
aux comptes de l'Organisation  
des Nations Unies,

(Signé) J. J. MACDONELL

Monsieur le Président de l'Assemblée  
générale des Nations Unies  
New York



## I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1976

1. L'Administrateur a l'honneur de présenter ci-après son rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976, ainsi que les comptes vérifiés du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976 et le rapport du Comité des commissaires aux comptes. Les comptes se composent de 10 états et de 16 tableaux et concernent également les fonds d'affectation spéciale dont la responsabilité a été confiée à l'Administrateur.

2. Ces rapports et comptes sont présentés conformément à la décision que l'Assemblée générale 1/ a prise d'accepter la recommandation de la Cinquième Commission 2/, et conformément au règlement financier et aux règles de gestion financière du Programme des Nations Unies pour le développement que le Conseil d'administration a approuvés à sa treizième session (E/5092) et modifiés à sa dix-neuvième session (E/5646) et à sa vingt et unième session (E/5779).

3. Dans les états financiers du PNUD, les chiffres ont été calculés compte tenu des données pertinentes tirées des comptes annuels des organisations participantes et chargées de l'exécution, ce qui permet à l'Administrateur de soumettre un seul état récapitulatif pour 1976 conformément à la pratique inaugurée en 1973. A la date d'établissement des comptes et états financiers du PNUD, les organisations suivantes avaient communiqué des états financiers vérifiés :

Organisation mondiale de la santé  
Union postale universelle  
Agence internationale de l'énergie atomique  
Banque asiatique de développement

4. Les organisations ci-après ont communiqué leurs comptes et états financiers avant vérification :

Organisation internationale du Travail  
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture  
Organisation de l'aviation civile internationale  
Banque mondiale  
Union internationale des télécommunications  
Organisation météorologique mondiale  
Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime  
Banque interaméricaine de développement  
Programme des Nations Unies pour le développement (en tant qu'organisation chargée de l'exécution de ses propres projets)

5. En application du principe de la budgétisation biennale, le Comité des commissaires aux comptes ne certifie plus les comptes intérimaires de l'ONU à la fin de la première année de l'exercice biennal et les comptes ne seront clos que tous les deux ans. En conséquence, dans le cas des organisations ci-après, les états financiers du PNUD rendent compte des données figurant dans les états financiers intérimaires pour la fraction de 12 mois de l'exercice biennal 1976-1977 terminée le 31 décembre 1976 :

---

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt et unième session, Supplément No 16 (A/6316), p. 98, point 78 de l'ordre du jour.

2/ Ibid., vingt et unième session, Annexes, point 78 de l'ordre du jour, document A/6596.

Organisation des Nations Unies  
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel  
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

6. Comme il était indiqué dans les rapports financiers des années antérieures, si des changements devaient être apportés, après vérification, aux comptes de ces organisations participantes et chargées de l'exécution, ils seront portés à la connaissance de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration du PNUD lors de sessions ultérieures. De même, l'Administrateur transmettra à l'Assemblée et au Conseil d'administration, lors de sessions ultérieures, le texte de toutes résolutions pertinentes adoptées par les organes délibérants ou directeurs des organisations participantes et chargées de l'exécution au sujet des comptes vérifiés, comme le prévoit l'article 15.2 du règlement financier du Programme des Nations Unies pour le développement.

7. Les changements signalés par les organisations en ce qui concerne les comptes de 1975 après la date de présentation du rapport financier de l'Administrateur pour 1975 sont les suivants :

a) Une différence de 12 705 dollars dans le compte d'écarts entre le coût standard et le coût réel des services d'experts et des bourses en ce qui concerne l'Agence internationale de l'énergie atomique;

b) Une différence de 12 000 dollars dans le solde inutilisé des allocations en ce qui concerne la Banque interaméricaine de développement; et

c) Une différence de 2 056 846 dollars dans le montant total des fonds d'exploitation des organisations, résultant du fait que le coût standard des services d'experts, qui a été porté à 3 500 dollars par mois de travail, avait été comptabilisé à raison de 3 000 dollars par mois de travail dans les états financiers de l'OMS pour 1975.

Il a été tenu compte de ces trois éléments pour ajuster les états financiers du PNUD pour 1976.

Changements apportés en 1976 aux politiques et pratiques comptables

Présentation des comptes

8. Les comptes de 1976 sont présentés essentiellement de la même manière que ceux des exercices antérieurs. Cependant, dans le cadre du processus permanent d'amélioration de la présentation des comptes visant à donner tous les renseignements pertinents quant à la situation financière du Programme, les changements ci-après ont été apportés en 1976 :

a) L'état distinct qui n'indiquait que la réserve pouvant donner lieu à distribution et la réserve opérationnelle a été supprimé car il était devenu inutile maintenant que, conformément à la recommandation du Comité des commissaires aux comptes, les ajustements d'exercices antérieurs figurent dans l'état des recettes et des dépenses;

b) Deux nouveaux tableaux ont été inclus dans les comptes de 1976 : l'un concerne les contributions des gouvernements au titre de la participation aux frais et l'autre les contributions de contrepartie versées par les gouvernements en espèces (tableaux 12 et 13);

c) La situation financière du Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés, qui était présentée dans les comptes de 1975 sous forme d'état, a été présentée dans les comptes de 1976 sous forme de tableau (tableau 11), par souci d'harmonisation;

d) Le PNUD et le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population sont convenus que les projets financés par le FNUAP, anciennement considérés comme étant exécutés par le PNUD, devraient désormais être considérés comme étant exécutés par le FNUAP lui-même. En conséquence, l'état des fonds concernant le PNUD en tant qu'organisation chargée de l'exécution des projets du FNUAP, qui figurait dans les comptes de 1975, a été supprimé;

e) Les états financiers des fonds d'affectation spéciale qui étaient antérieurement présentés dans un état récapitulatif regroupant tous les fonds d'affectation spéciale ont été subdivisés, les fonds d'affectation spéciale les plus importants et les plus actifs faisant l'objet d'états distincts (états V à IX), les chiffres indiqués étant comparés à ceux de l'exercice précédent. Les autres fonds d'affectation spéciale, moins importants et moins actifs, ont été regroupés dans un état unique (état X);

f) Les placements du PNUD et les prêts consentis pour financer le logement dans les pays bénéficiaires ont été présentés dans deux tableaux distincts, les chiffres étant comparés à ceux de 1975 (tableaux 8 et 9);

g) Le tableau qui, dans les comptes de 1975, indiquait les dépenses prévues et les dépenses effectives des organisations en 1975 a été supprimé, les chiffres n'étant plus comparables du fait d'un changement apporté à la fin de 1976 à la comptabilisation des dépenses (voir par. 10 ci-après).

9. Du fait de l'établissement de tableaux distincts pour les arrangements concernant la participation aux frais et les contributions de contrepartie en espèces versées par les gouvernements, ainsi que de l'inclusion des ajustements d'exercices antérieurs dans l'état des recettes et des dépenses, il a fallu réviser les chiffres correspondants indiqués pour 1975. (Ces ajustements sont expliqués dans les notes faisant partie intégrante des états financiers.)

#### Comptabilité d'exercice

10. Conformément à un accord conclu en 1976 entre le PNUD et les organisations chargées de l'exécution, un changement important a été apporté aux pratiques comptables : les organisations chargées de l'exécution ont été priées d'inclure dans les dépenses de l'exercice en cours la valeur des engagements non réglés correspondant à des biens et services reçus mais pas encore payés au 31 décembre 1976, dans la mesure où leurs règlement financier et règles de gestion financière leur permettaient de le faire. Ce passage de la méthode de comptabilité de caisse à la méthode de comptabilité d'exercice est conforme aux principes et normes comptables généralement admises pour comptabiliser les dépenses. La méthode de comptabilité d'exercice a également été utilisée pour comptabiliser les dépenses des services administratifs et des services d'appui aux programmes, conformément à la pratique suivie les années antérieures. C'est le Comité des commissaires aux comptes qui a recommandé ce changement, lequel a également été approuvé par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. Conformément à l'article 1.6 du règlement financier du PNUD, c'est aux organisations chargées de l'exécution qu'il appartient de faire en sorte que les engagements non réglés soient

correctement calculés. D'après les informations reçues des organisations chargées de l'exécution, au moment où le présent rapport a été établi, les engagements non réglés en fin d'exercice s'élevaient à 35,9 millions de dollars. Les engagements non réglés ayant été inclus dans les dépenses de 1976, le bilan (état II) fait apparaître un solde net de 295 752 dollars dû aux organisations en ce qui concerne les fonds d'exploitation qui leur sont fournis par le PNUD. Si la valeur des engagements non réglés à la fin de 1976 était exclue des soldes des fonds d'exploitation, le montant net avancé par le PNUD aux organisations s'élèverait à 35,6 millions de dollars environ, ce qui serait comparable aux 29,9 millions de dollars enregistrés à la fin de 1975.

11. Le PNUD s'est efforcé d'obtenir des organisations qu'elles appliquent des pratiques uniformes et cohérentes pour la comptabilisation des engagements non réglés en fin d'exercice. Des directives ont été mises au point, précisant les conditions dans lesquelles on pouvait comptabiliser les dépenses réalisées correspondant à chaque élément des budgets des projets. Toutefois, quelques organisations ont indiqué qu'elles appliquaient des critères différents pour déterminer les engagements non réglés à la fin de 1976, conformément à leurs propres règlements financiers. Le PNUD s'efforce toujours de parvenir à un accord à ce sujet avec toutes les organisations.

#### Modification des règles de gestion financière

12. Des modifications et amendements à certaines règles de gestion financière ont été promulgués par l'Administrateur en 1976 et portés à la connaissance du Conseil d'administration conformément à l'article 1.4 du règlement financier du PNUD. Les règles révisées sont entrées en vigueur en décembre 1976, à la date à laquelle le document pertinent a été distribué.

#### Situation financière du PNUD

13. En 1975, par suite du déficit d'exploitation enregistré durant l'année, la réserve opérationnelle, fixée à 150 millions de dollars, avait en partie servi à éponger le déficit de la réserve pouvant donner lieu à distribution (86 995 279 dollars), la réserve globale dont le PNUD disposait pour ses principaux programmes se trouvant ainsi ramenée à 63 004 721 dollars seulement.

14. Pour éviter que les difficultés de trésorerie de 1975 ne se reproduisent, le Conseil d'administration a demandé à l'Administrateur de faire en sorte que le montant des dépenses en 1976 n'excède pas le montant prévu des ressources. Pour répondre au vœu du Conseil, des plafonds ont été fixés aux dépenses par pays pour 1976; le montant total à imputer sur les CIP et sur la réserve du Programme ne devant pas dépasser 370 millions de dollars. Le Conseil d'administration a également demandé à l'Administrateur de contacter d'urgence les gouvernements en vue d'obtenir les ressources financières nécessaires pour permettre non seulement de couvrir le niveau minimal des dépenses relatives aux programmes pour le cycle en cours, mais aussi d'exécuter le volume d'activités initialement prévu pour ce cycle. Le Conseil d'administration a prié instamment les gouvernements de verser des contributions volontaires supplémentaires au PNUD en 1976.

15. En fixant à 370 millions de dollars le plafond des dépenses pour 1976, on s'attendait à un déficit de trésorerie de 40 millions de dollars. Toutefois, ce déficit ne s'est pas matérialisé, ce essentiellement pour les raisons suivantes :

des contributions supplémentaires d'un montant de 26,1 millions de dollars ont été annoncées au titre des CIP, de la réserve du Programme, et du Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés; des arrangements ont été conclus avec la Banque mondiale, le Fonds arabe de développement économique et social, la Banque asiatique de développement, la Banque interaméricaine de développement et d'autres organismes en vue de différer des paiements d'un montant de 13,9 millions de dollars; enfin, les décaissements effectués au titre des CIP et de la réserve du Programme ont été sensiblement inférieurs au plafond de 370 millions de dollars qui avait été autorisé.

16. L'état des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976 (état I) indique pour 1976 un excédent de 35,9 millions de dollars. L'état II indique que les réserves dont disposait le PNUD à la fin de 1976 pour ses principaux programmes s'élevaient à 84,1 millions de dollars et que les réserves au titre des contributions non utilisées (contributions au Fonds pour les mesures spéciales, aux contributions des gouvernements au titre de la participation aux frais et contributions de contrepartie en espèces) représentaient 39,2 millions de dollars. Etant donné que les réserves du PNUD (84,1 millions de dollars) comprenaient à la fin de 1976 l'équivalent de 35,6 millions de dollars en monnaies non convertibles, les réserves effectivement disponibles ne représentaient que 48,5 millions de dollars, dans lesquels le PNUD doit puiser dans des limites raisonnables pour couvrir ses besoins de trésorerie. Vu que les dépenses annuelles du PNUD dépassent un demi-milliard de dollars, il n'est guère prudent de n'avoir en réserve que 48 millions de dollars environ, et il faudrait s'efforcer d'améliorer la situation.

#### Réserve opérationnelle

17. En janvier 1976, le Conseil d'administration a reconnu que le montant de la réserve opérationnelle devait être porté le plus tôt possible à 150 millions de dollars en avoirs entièrement liquides. En juin 1976, le Conseil a décidé que la réserve opérationnelle devrait être portée à 15 millions de dollars au moins en 1977 puis être progressivement augmentée chaque année pour atteindre 150 millions de dollars à la fin de 1980. En janvier 1977, le Conseil a approuvé le calendrier d'échéances proposé par l'Administrateur pour reconstituer progressivement la réserve opérationnelle, à savoir 15 millions de dollars en 1977, 35 millions de dollars en 1978 et 50 millions de dollars en 1979 et 1980, respectivement. La tranche de 1977 (15 millions de dollars) a déjà été virée.

#### Autorisation de contracter des emprunts

18. A sa trente et unième session (septembre-décembre 1976), l'Assemblée générale a autorisé le Conseil d'administration (A/RES/31/165) à accorder à l'Administrateur du Programme l'autorisation provisoire d'emprunter des sommes en 1977. A la date d'établissement du présent rapport, l'Administrateur n'avait pas usé de ce droit et l'on ne savait pas s'il aurait à en user en 1977.

#### Avoirs en monnaies non convertibles

19. L'Administrateur se heurte toujours au problème des avoirs en monnaies non convertibles enregistrés dans les comptes du PNUD. Ces avoirs inutilisés sont passés de 27,9 millions de dollars à la fin de 1975 à 35,6 millions de dollars au 31 décembre 1976. Le Conseil d'administration a examiné la question en janvier

et en juin 1976 et a prié instamment les gouvernements de verser leurs contributions dans des monnaies aisément utilisables ou convertibles, conformément à l'article 6.4 du règlement financier et des règles de gestion financière du PNUD. Le Conseil d'administration a en outre demandé à l'Administrateur de poursuivre ses efforts, en collaboration avec les gouvernements et les institutions spécialisées, pour trouver des façons pratiques d'utiliser toutes les ressources financières, compte dûment tenu de la nécessité d'utiliser rapidement les avoirs inutilisés en monnaies non convertibles, tout en se conformant strictement à l'article 6.5 du règlement financier. Cet article dispose qu'il ne peut être imposé de restriction quant à l'utilisation des contributions volontaires par une organisation participante et chargée de l'exécution déterminée, dans un pays bénéficiaire déterminé ou pour un projet déterminé et qu'aucun gouvernement contribuant ne peut bénéficier d'un traitement spécial en ce qui concerne sa contribution volontaire, et qu'il ne peut y avoir de négociations entre pays contributeurs et pays bénéficiaires au sujet de l'utilisation des monnaies dans lesquelles les contributions sont versées au Compte du PNUD. L'Administrateur poursuit ses efforts en vue d'utiliser davantage les avoirs en monnaies non convertibles.

### Contributions des gouvernements

20. Au 1er janvier 1976, les contributions à recevoir des gouvernements pour 1975 et des exercices antérieurs s'élevaient à 41,6 millions de dollars; au 31 décembre 1976, le chiffre correspondant était de 36,9 millions de dollars. Bien que ce solde représente une somme importante, compte tenu du fait que le PNUD doit mobiliser toutes les ressources possibles pour maintenir le rythme d'exécution maximum des programmes au cours du cycle actuel (1977-1981), il dénote toutefois une nette amélioration par rapport à la situation des dernières années. Les gouvernements ont été instamment priés de verser dès que possible les contributions dont ils sont encore redevables et, au 31 mars 1977, le solde à recevoir s'élevait à 30,1 millions de dollars. Au 31 décembre 1976, les montants annoncés pour 1977 et des exercices à venir, pour toutes les catégories de fonds, s'élevaient à 483,1 millions de dollars.

### Pertes de biens passés par profits et pertes, versements à titre gracieux et inscription de pertes de numéraire et d'effets à recevoir au compte des profits et pertes

21. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1976, le PNUD a inscrit au compte des profits et pertes des pertes de biens représentant une valeur de 65 053 dollars. Conformément au paragraphe c) de la règle de gestion financière 113.20, l'inscription des pertes de biens au compte des profits et pertes est examinée par le Comité de contrôle du matériel du siège du PNUD et approuvée ensuite par l'Administrateur assistant, Direction de l'administration. Sur le montant total passé par profits et pertes en 1976, 56 000 dollars environ correspondent à la perte de biens dans deux pays où les bureaux du PNUD ont été provisoirement fermés à la demande des gouvernements intéressés. Des contributions volontaires annoncées et non acquittées pour les années 1965 à 1974, représentant un montant de 206 213 dollars, ont été annulées sur réception d'une demande officielle du gouvernement intéressé. Un versement à titre gracieux de 1 046 dollars a été fait à un ancien fonctionnaire, conformément à l'article 14.5 du règlement financier du PNUD. Des détails à ce sujet ont été communiqués au Comité des commissaires aux comptes. En outre, des pertes et manquants de numéraire et autres effets à recevoir, d'un montant de 19 968 dollars en 1976, ont été inscrits au compte des profits et pertes conformément à l'article 14.6 du règlement financier du PNUD.

La situation financière du PNUD au cours du premier cycle (1972-1976)

22. L'état récapitulatif des recettes et des dépenses des exercices 1972 à 1976 (les chiffres de 1976 n'ont pas été vérifiés) reproduit ci-après donne le détail des recettes et des dépenses par grande catégorie. Le montant total des recettes de toutes origines s'élève à 2 062 200 000 dollars et le montant total des dépenses à 2 191 700 000 dollars, soit un déficit total de 129,5 millions de dollars pour la période 1972-1976. Il convient de noter que le déficit enregistré au titre de la réserve pouvant donner lieu à distribution a été de 168,8 millions de dollars au cours de cette période, mais qu'il était compensé par un solde disponible de 103 millions de dollars au 31 décembre 1971; le déficit s'établissait donc à 65,8 millions de dollars au 31 décembre 1976, comme il est indiqué dans l'état II.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Etat des recettes et des dépenses des exercices 1972 à 1976

(En millions de dollars des Etats-Unis)

	<u>1972</u>	<u>1973</u>	<u>1974</u>	<u>1975</u>	<u>1976</u>	<u>Total</u>
<u>Recettes</u>						
Contributions des gouvernements						
Contributions volontaires	267,9	312,6	327,6	418,8	468,6	1 795,5
Contributions au titre des dépenses des programmes qui sont à la charge des gouvernements	10,8	13,2	11,5	13,4	18,1	67,0
Dépenses de fonctionnement des bureaux extérieurs	3,6	5,9	5,3	5,6	6,0	26,4
Fonds pour les mesures spéciales	-	8,0	8,9	14,7	8,0	39,6
Contributions de contrepartie en espèces	3,4	5,6	7,9	6,0	7,9	30,8
Contributions au titre de la participation aux frais	-	0,9	5,5	14,1	47,8	68,3
	285,7	346,2	366,7	472,6	556,4	2 027,6
Recettes diverses	13,1	17,6	8,7	(8,1)	3,3	34,6
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>298,8</b>	<b>363,8</b>	<b>375,4</b>	<b>464,5</b>	<b>559,7</b>	<b>2 062,2</b>

Dépenses

Imputées sur :

Les chiffres indicatifs de planification

La réserve du Programme

Le Fonds pour les mesures spéciales

Les contributions de contrepartie en espèces versées par les gouvernements

Les chiffres indicatifs de planification	267,6	263,1	272,8	390,4	340,6	1 534,5
La réserve du Programme	6,4	3,8	5,5	10,3	11,8	37,8
Le Fonds pour les mesures spéciales	-	1,0	5,3	8,3	12,6	27,2
Les contributions de contrepartie en espèces versées par les gouvernements	3,3	5,4	6,9	6,3	6,5	28,4

<u>Dépenses (suite)</u>	<u>1972</u>	<u>1973</u>	<u>1974</u>	<u>1975</u>	<u>1976</u>	<u>Total</u>
Les contributions des gouvernements au titre de la participation aux frais	-	1,4	4,0	10,7	28,9	45,0
Comptes d'écarts (experts)	277,3	274,7	294,5	426,0	400,4	1 672,9
Frais généraux des organisations	(7,7)	11,2	33,7	10,4	4,5	52,1
Ajustements des dépenses d'exercices antérieurs	34,7	34,0	41,2	57,8	55,3	223,0
	0,7	-	(7,1)	0,6	0,3	(5,5)
Dépenses d'administration et d'appui aux programmes du PNUD	305,0	319,9	362,3	494,8	460,5	1 942,5
Dépenses de fonctionnement des bureaux extérieurs	33,0	36,4	43,8	52,4	57,2	222,8
	3,6	5,9	5,3	5,6	6,0	26,4
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>341,6</b>	<b>362,2</b>	<b>411,4</b>	<b>552,8</b>	<b>523,7</b>	<b>2 191,7</b>
<b>EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES (OU DEFICIT)</b>	<b>(42,8)</b>	<b>1,6</b>	<b>(36,0)</b>	<b>(88,3)</b>	<b>36,0</b>	<b>(129,5)</b>
<u>Inscrit à :</u>						
Réserves pouvant donner lieu à distribution	(42,8)	(7,2)	(42,6)	(97,4)	21,2	(168,8)
Fonds pour les mesures spéciales	-	8,8	6,6	9,1	(4,6)	19,9
Compte des contributions de contrepartie en espèces versées par les gouvernements	-	-	-	-	2,4	2,4
Compte des contributions des gouvernements au titre de la participation aux frais	-	-	-	-	17,0	17,0
<b>EXCEDENT (DEFICIT) TOTAL</b>	<b>(42,8)</b>	<b>1,6</b>	<b>(36,0)</b>	<b>(88,3)</b>	<b>36,0</b>	<b>(129,5)</b>

### Informations et rapports financiers

23. En février 1976, le PNUD et les organisations chargées de l'exécution ont eu des consultations en vue de mettre au point un meilleur système d'établissement des rapports financiers, y compris des prévisions de dépenses des organisations. Des accords sont intervenus au sujet du mode et des dates de présentation des rapports envoyés par le PNUD aux organisations et vice versa. Le système a parfaitement fonctionné en 1976 et le PNUD reçoit maintenant régulièrement de bien meilleurs renseignements.

## Réserve du Programme

24. Comme l'indique le tableau 6, les dépenses imputées sur la réserve du Programme en 1976 se sont élevées à 11 806 508 dollars. A sa quatorzième session, le Conseil d'administration avait décidé qu'au cours de la période 1973-1976 3 millions de dollars seraient virés chaque année de la réserve du Programme au Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés; ces virements ont été faits jusqu'en 1975 compris. En ce qui concerne le virement de 1976, le Conseil d'administration a décidé, à sa vingt-deuxième session, de différer le virement de 3 millions de dollars, les ressources dont disposait alors le Fonds pour les mesures spéciales étant plus importantes que prévu. De plus, le Conseil d'administration savait que la réserve du Programme avait besoin de fonds supplémentaires pour financer des engagements non réglés. Le Conseil a décidé que les 3 millions de dollars devraient être virés au Fonds pour les mesures spéciales dès que possible pendant la période 1977-1981. A la même session de 1976, le Conseil a approuvé un prélèvement de 3,5 millions de dollars sur la réserve du Programme pour financer des projets à Cuba en 1976; il a en outre accepté que des dépenses d'un montant de 1,6 million de dollars soient reportées de l'exercice 1975 sur l'exercice 1976.

25. A sa vingt-troisième session, en janvier 1977, le Conseil d'administration a décidé de clôturer le compte de la réserve du Programme à la fin de 1976 et d'ouvrir un nouveau compte pour le deuxième cycle de planification indicative, étant entendu que les engagements non réglés à la fin de 1976 concernant des projets en cours seraient imputés sur les ressources de la réserve du Programme pour la période 1977-1981.

### Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés

26. Ce Fonds a été constitué par le Conseil d'administration à sa quatorzième session pour fournir une assistance aux pays les moins développés. Le Conseil d'administration avait décidé d'autoriser le virement à ce Fonds de 12 millions de dollars de la réserve du Programme pendant la période 1973-1976, à raison de 3 millions de dollars par an. Conformément à cette décision, un montant de 9 millions de dollars a été viré de 1973 à 1975. Comme il est dit plus haut au paragraphe 24 à propos de la réserve du Programme, il n'a pas été effectué de virement en 1976. Le tableau 11 montre que le solde dont disposait le Fonds pour les mesures spéciales au 31 décembre 1976 à des fins de programmation s'élevait à 9 438 162 dollars.

### Budget des services administratifs et des services d'appui aux programmes

27. Le budget des services administratifs et des services d'appui aux programmes pour l'exercice 1976 a été présenté au Conseil d'administration pour la première fois en juin 1975 (document DP/125); le montant brut des prévisions de dépenses pour 1976 s'élevait à 69 939 700 dollars et, après déduction des recettes prévues (10 068 200 dollars), leur montant net s'établissait à 59 871 500 dollars. Cependant, le Conseil d'administration a décidé de réduire le montant brut de 343 700 dollars pour le ramener à 69 596 000 dollars, soit, après déduction du montant estimatif des recettes (9 977 200 dollars), à un montant net de 59 618 800 dollars. A sa vingt et unième session, en janvier 1976, le Conseil a demandé à l'Administrateur de lui proposer, à sa vingt-deuxième session, en juin 1976, de nouvelles réductions du budget des services administratifs et des

services d'appui aux programmes pour 1976, compte tenu des vues et observations formulées à la vingt et unième session. Par la suite, l'Administrateur a proposé de nouvelles réductions budgétaires pour 1976, représentant un montant brut de 2 682 700 dollars et un montant net de 2 039 900 dollars, compression budgétaire sans précédent au PNUD. Le montant brut du budget définitif pour 1976 s'élevait donc à 66 973 300 dollars et le montant net à 57 638 900 dollars, après que le Conseil d'administration eut approuvé un crédit supplémentaire de 60 000 dollars pour les travaux préparatoires de la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement.

28. Les dépenses des services administratifs et des services d'appui aux programmes ont été très soigneusement contrôlées en 1976. Aucun effort n'a été épargné pour réaliser des économies sur les traitements et dépenses communes de personnel, les frais de voyage et les transports, le matériel et les installations et autres frais généraux et dépenses spéciales. Le tableau 7 contient les résultats définitifs pour 1976 et montre qu'outre la réduction initiale de plus de 2 millions de dollars apportée du budget net de 1976, l'Administrateur a réussi à économiser une somme supplémentaire de 478 841 dollars pour l'exercice 1976, malgré des dépenses un peu plus élevées que prévu à deux chapitres du budget (63 012 dollars de plus au titre des traitements et salaires et 52 831 dollars de plus au titre des dépenses spéciales).

29. L'Administrateur demandera l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires en 1977 pour virer des crédits d'un chapitre à l'autre du budget de 1976, conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à sa vingt-deuxième session 3/, pour compenser les dépassements de crédits mentionnés au paragraphe 28 ci-dessus.

#### Le PNUD en tant qu'organisation chargée de l'exécution de ses propres projets

30. La situation financière en 1976 a influé sur les activités du Bureau de l'exécution des projets. Comme il ressort de l'état IV, les dépenses totales de 1976 se sont chiffrées à 22,7 millions de dollars, contre 30,6 millions de dollars en 1975. On constate également une baisse analogue en ce qui concerne le montant net des allocations au Bureau de l'exécution des projets en 1976 (24,4 millions de dollars, contre 44,3 millions de dollars en 1975).

31. En 1976, l'exécution des projets financés par le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) qui jusqu'ici étaient confiés au Bureau de l'exécution des projets a été prise en charge par le FNUAP lui-même. En conséquence, l'état distinct concernant le Programme des Nations Unies pour le développement en tant qu'organisation chargée de l'exécution des projets du FNUAP a été supprimé.

#### Fonds d'affectation spéciale gérés par l'Administrateur

32. Les Etats V à X et les tableaux connexes 10, 11 et 12 indiquent, pour ces fonds, le montant des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976 ainsi que le montant de l'actif et du passif au 31 décembre 1976. Pour la première fois, des états distincts sont présentés pour les fonds d'affectation spéciale les

---

3/ Documents officiels du Conseil économique et social, soixante et unième session, Supplément No 2A (E/5846/Rev.1), par. 427 c).

plus importants, leurs ressources s'étant accrues et les activités financées par ces fonds représentant maintenant une partie appréciable de l'ensemble des opérations du PNUD. Le solde du Fonds d'affectation spéciale pour le programme de formation d'administrateurs adjoints figure au tableau 10 des comptes du PNUD, ce fonds étant intégré aux comptes ordinaires du PNUD.

#### Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux

33. Ce fonds d'affectation spéciale a été créé en application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, conformément aux résolutions 1515 (XV) et 3118 (XXVIII) de l'Assemblée générale.

34. L'état V indique la situation financière du Fonds au 31 décembre 1976. En 1976, les dépenses se sont chiffrées à un million de dollars et ont dépassé les recettes de 800 000 dollars. Le solde du Fonds en fin d'exercice était de 1,2 million de dollars et les engagements imputables sur les allocations inutilisées s'élevaient à 1,9 million de dollars.

35. A sa vingt-deuxième session, le Conseil d'administration a décidé que, pour assurer l'exécution des programmes d'assistance aux mouvements de libération africains reconnus par l'OUA, l'Administrateur devrait utiliser, outre les ressources des fonds d'affectation spéciale pour les mouvements de libération et jusqu'à concurrence de 6 millions de dollars, les fonds disponibles correspondant aux chiffres indicatifs de planification non distribués prévus pour les futurs participants pendant la période 1977-1981 4/.

#### Fonds d'équipement des Nations Unies

36. Le Fonds d'équipement a été créé par la résolution 2186 (XXI) de l'Assemblée générale et sa gestion a été confiée à l'Administrateur du PNUD et au Conseil d'administration par la résolution 2321 (XXII) de l'Assemblée. A sa vingt-deuxième session, le Conseil d'administration a examiné les activités du Fonds et pris note du rapport annuel du Fonds pour 1975 (DP/182 et Corr.1).

37. Comme il est indiqué dans l'état VI, les recettes totales du Fonds en 1976 se sont chiffrées à 15,1 millions de dollars et les dépenses à 5,9 millions de dollars. A la fin de 1976, le Fonds avait une réserve de 29 millions de dollars et les engagements imputables sur les allocations inutilisées s'élevaient à 26,6 millions de dollars.

#### Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles

38. Ce fonds d'affectation spéciale a été constitué par la résolution 3167 (XXVIII) de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1973, dans laquelle l'Assemblée reconnaissait qu'il fallait élargir et intensifier les activités des organismes des Nations Unies pour répondre à la nécessité d'une exploration plus poussée des ressources naturelles dans les pays en développement afin d'accélérer le développement économique de ces pays. Le Fonds souligne la nécessité de choisir des projets à fort potentiel et sollicite le concours et l'assistance des pays

---

4/ Ibid., par. 228 f).

industrialisés dont les techniques avancées sont de nature à aider à identifier des projets valables. Le Conseil d'administration a examiné les activités du Fonds à sa vingt-deuxième session.

39. Comme il ressort de l'état VII, le montant total des recettes du Fonds en 1976 s'est élevé à 6,1 millions de dollars et les dépenses à 800 000 dollars. A la fin de 1976, le solde du Fonds était de 10,7 millions de dollars et les engagements imputables sur les allocations inutilisées s'élevaient à 7,8 millions de dollars.

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les  
activités dans la région soudano-sahélienne

40. Ce fonds d'affectation spéciale a été créé par la résolution 3252 (XXIX) de l'Assemblée générale, en date du 18 décembre 1974, et par la résolution 1918 (LVIII) du Conseil économique et social, en date du 9 mai 1975. Les fonds que reçoit l'Organisation des Nations Unies d'organisations et de pays donateurs pour faire face aux problèmes de développement à moyen et à long terme des pays du Sahel constituent le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne. En octobre 1976, le Secrétaire général, qui était jusque-là chargé d'administrer ce fonds d'affectation spéciale, a délégué à l'Administrateur du PNUD l'entière responsabilité de sa gestion, de son contrôle et de son fonctionnement, y compris l'administration et la direction du Bureau des Nations Unies pour le Sahel au Siège et sur le terrain; toutefois, le Fonds demeure commis à la garde du Secrétaire général de l'ONU. Bien que les responsabilités comptables n'aient été transférées au PNUD que depuis le 1er octobre 1976, il a été convenu avec l'ONU que les comptes du Fonds et les attestations de vérification y relatives figureraient dans les rapports financiers et les comptes du PNUD et porteraient sur tout l'exercice 1976.

41. Le Bureau des Nations Unies pour le Sahel est le principal moyen de liaison entre l'ONU et le Comité permanent interétats de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS). Ce Comité s'occupe du programme de redressement et de relèvement à moyen et à long terme en général, ainsi que de la mise au point et de l'exécution des projets qu'il considère comme prioritaires. Sauf indication contraire, les méthodes et règles que le PNUD applique pour évaluer, mettre au point et exécuter ses propres projets sont également utilisées pour exécuter les projets du CILSS. Le PNUD s'efforce de maintenir les mêmes critères de fiabilité comptable que pour ses propres projets et veille à ce que les représentants résidents participent dès le début à la mise au point des projets et à ce qu'ils en supervisent et en contrôlent étroitement l'exécution. Les projets sont choisis par le Bureau des Nations Unies pour le Sahel, en consultation avec le CILSS et les gouvernements intéressés. Pour mettre au point et évaluer les projets ainsi retenus, le Bureau des Nations Unies pour le Sahel et le PNUD tiennent compte des priorités des programmes de redressement et de relèvement définis par le CILSS et les gouvernements intéressés. Des allocations d'un montant total de 8 677 723 dollars ont été prélevées en 1976 sur les ressources de ce fonds d'affectation spéciale. Comme l'indique l'état VIII, à la fin de 1976 les réserves du Fonds se chiffraient à 22 270 168 dollars, les engagements imputables sur les allocations inutilisées s'élevant à 8 354 232 dollars.

## Programme des Volontaires des Nations Unies

42. Ce programme a été créé par la résolution 2659 (XXV) de l'Assemblée générale, en date du 7 décembre 1970. Le plan d'action général du programme a été approuvé par le Conseil d'administration à sa seizième session, en juin 1973.

43. A sa vingt-deuxième session, le Conseil d'administration a examiné un rapport de l'Administrateur (DP/180) sur les activités du programme des Volontaires des Nations Unies, ainsi qu'une note de l'Administrateur sur son financement (DP/208). Prenant acte du rapport de l'Administrateur sur le programme, le Conseil d'administration a approuvé l'utilisation d'une somme d'un million de dollars prélevée sur la réserve du Programme pour financer les dépenses locales des Volontaires des Nations Unies dans les pays les moins avancés en 1977, a donné l'autorisation de continuer à utiliser le Fonds bénévole spécial pour les Volontaires pour financer les dépenses des Volontaires des Nations Unies dans les pays les moins avancés en 1977 et en 1978, et a prié l'Administrateur de prendre des dispositions en vue d'imputer les dépenses locales sur les CIP des pays dès 1978 5/.

44. On trouvera des renseignements financiers sur le programme des Volontaires des Nations Unies dans l'état IX, qui indique que le solde disponible au 31 décembre 1976 était de 566 207 dollars.

### Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Irian occidental

45. Ce Fonds a été créé en 1963 par un accord entre les Gouvernements néerlandais et indonésien, afin de développer l'économie de l'Indonésie. Le Fonds est sur le point de cesser ses activités et le reliquat de ses ressources sert à acheter du matériel lourd dont le Gouvernement indonésien a besoin pour la construction de routes. A la fin de 1976, le solde du Fonds s'élevait à 1 039 789 dollars, les engagements imputables sur les allocations inutilisées se chiffrent à 457 640 dollars (état X).

### Fonds d'affectation spéciale pour la République du Zaïre

46. Ce Fonds a été créé en 1960 en vue d'apporter au Zaïre l'assistance technique dont le pays avait besoin et qui ne pouvait être financée à l'aide des ressources normales de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées. L'administration du Fonds a été transférée au PNUD en 1966. Bien que le programme du Fonds ait officiellement pris fin à l'expiration de l'accord signé pour l'année 1971, quelques activités se sont poursuivies. Le reliquat du Fonds est actuellement utilisé en partie pour des activités limitées, menées essentiellement dans le domaine des transports et des communications. A la fin de 1976, le solde du Fonds se chiffrait à 194 168 dollars, les engagements imputables sur les allocations inutilisées s'élevant à 144 408 dollars (état X).

---

5/ Ibid., par. 186 a), b) et c).

Reliquat des éléments d'actif de l'Agence des Nations Unies  
pour le relèvement de la Corée

47. L'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée a été créée par la résolution 410 (V) de l'Assemblée générale, en date du 1er décembre 1950. Il a été mis fin officiellement à l'existence de l'Agence en août 1960 et les fonds non alloués demeurant au crédit de son compte, après règlement de toutes les créances, ont été virés à l'Organisation des Nations Unies en vertu de la résolution 1304 (XIII) de l'Assemblée générale afin d'être utilisés pour l'exécution d'activités de secours et de relèvement en Corée, conformément à la résolution 410 (V) de l'Assemblée générale qui avait porté création de l'Agence. Ce fonds d'affectation spéciale a ensuite été placé sous la responsabilité de l'Administrateur du PNUD, à compter du 1er janvier 1966. Il n'y a pas eu de nouvelles allocations en 1976. En décembre 1976, le reliquat des éléments d'actif s'élevait à 29 528 dollars, les engagements imputables sur les allocations inutilisées se chiffrent à 15 131 dollars (état X).

Reliquat des éléments d'actif du Bureau spécial des secours  
des Nations Unies au Bangladesh

48. Le Bureau spécial des secours des Nations Unies au Bangladesh a succédé à l'Opération de secours des Nations Unies à Dacca, qui avait été instituée en janvier 1971 sur l'initiative du Secrétaire général, appuyée par l'Assemblée générale dans sa résolution 2790 (XXVI) du 6 décembre 1971. L'Opération de secours des Nations Unies à Dacca a cessé ses activités le 31 mars 1973 et le Bureau spécial des secours des Nations Unies au Bangladesh lui a succédé le 1er avril. Le Secrétaire général a transféré la plus grande partie du reliquat à l'Administrateur du PNUD. En 1975, un montant supplémentaire de 750 000 dollars a été transféré à l'Administrateur. Ces fonds sont utilisés expressément pour des projets proposés par le Gouvernement du Bangladesh et considérés comme entrant dans le cadre général des activités de secours et de reconstruction. A la fin de 1976, le solde du Fonds s'élevait à 717 543 dollars et les engagements imputables sur les allocations inutilisées se chiffraient à 694 900 dollars (état X).

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'envoi  
de personnel d'exécution (OPEX) au Swaziland

49. Ce Fonds d'affectation spéciale a été créé le 2 octobre 1969 par un accord conclu entre le Gouvernement suédois et l'Organisation des Nations Unies pour financer des programmes opérationnels d'assistance technique au Swaziland. En 1969, le Secrétaire général a confié à l'Administrateur du PNUD la responsabilité de gérer et de faire fonctionner ce fonds d'affectation spéciale. Les opérations et l'assistance financées par ce fonds sont analogues à celles qui sont décrites en ce qui concerne le Fonds pour l'assistance au Lesotho. A la fin de 1976, le solde du Fonds s'élevait à 235 630 dollars, les engagements imputables sur les allocations inutilisées se chiffrent à 202 334 dollars (état X).

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour  
les programmes opérationnels au Lesotho

50. Ce Fonds a été créé en vertu d'un accord conclu le 9 novembre 1967 entre le Gouvernement suédois et l'Organisation des Nations Unies, aux termes duquel le Gouvernement suédois a offert de financer des programmes opérationnels d'assistance technique au Lesotho. En 1968, le Secrétaire général a confié à l'Administrateur du PNUD la responsabilité de gérer et de faire fonctionner ce fonds. Le Fonds finance un certain nombre de postes techniques et administratifs dans des domaines divers, allant du développement industriel à la planification de l'enseignement aux transports routiers et au tourisme. Il s'efforce également de contribuer à la mise en place d'une infrastructure gouvernementale solide, d'importance primordiale pour le Lesotho. A la fin de 1976, le solde du Fonds s'élevait à 366 582 dollars, les engagements imputables sur les allocations inutilisées se chiffrant à 454 054 dollars (état X).

SUITE DONNEE AU RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES POUR 1976

51. Comme l'a demandé le Conseil d'administration et conformément à la pratique instituée l'année précédente, le rapport financier de l'Administrateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976 indique la suite qui a été donnée aux observations formulées par le Comité des commissaires aux comptes à propos des comptes et états financiers du PNUD pour ledit exercice. Les paragraphes ci-après décrivent les mesures prises ou envisagées comme suite aux observations figurant dans les paragraphes 9 à 31 du rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976. Pour plus de commodité, les paragraphes en question sont rappelés dans l'ordre suivi par le Comité des commissaires aux comptes dans ce rapport.

Valeur de l'actif (par. 9 à 11)

52. Le Comité a émis des doutes quant à la valeur comptabilisée des avoirs en monnaies non convertibles (35,6 millions de dollars au 31 décembre 1976) et précisé que son opinion sur les états financiers devait donc être assortie de cette réserve. Dans son rapport sur les comptes de l'exercice terminé le 31 décembre 1975, le Comité avait déjà fait des observations sur la valeur des avoirs en monnaies non convertibles; il avait déclaré qu'à son avis la valeur comptabilisée était douteuse et recommandé que ces montants soient retirés de l'actif à court terme en 1976. Cette recommandation a été portée à l'attention de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration. Le Conseil a de son côté examiné la question des avoirs en monnaies non convertibles à ses sessions de janvier 1976, juin 1976, janvier 1977 et juin 1977 et pris des décisions concrètes sur la question. Tout en connaissant les vues des commissaires aux comptes au sujet des avoirs en monnaies non convertibles, le Conseil n'a pas autorisé l'Administrateur à les retirer des comptes du PNUD. L'Administrateur a rendu compte au Conseil des efforts déployés pour utiliser les avoirs du PNUD en monnaies non convertibles et des problèmes rencontrés. Comme ces avoirs augmentent sans cesse, c'est au Conseil lui-même de décider de ne plus les inscrire dans les comptes du PNUD.

53. En ce qui concerne les fonds en transit au 31 décembre 1976, des démarches ont été faites auprès des banques concernées et des bureaux extérieurs du PNUD au sujet de la somme de 318 000 dollars notée par le Comité des commissaires aux comptes. Les banques ont été priées de reverser ces fonds au PNUD. En outre, les nouvelles procédures de contrôle interne prévoient que la Section de la trésorerie du PNUD sera immédiatement informée de toute somme due qui n'aura pas été reçue par le destinataire dans un délai de quatre semaines suivant la date à laquelle le virement aura été effectué, afin de prendre des mesures appropriées.

54. La pratique suivie par le PNUD pour comptabiliser les avances au titre des indemnités pour frais d'études a été calquée sur celle de l'ONU. C'est la raison pour laquelle les avances au titre des indemnités pour frais d'études partiellement versées en fin d'exercice n'ont pas été, comme le Comité des commissaires aux comptes le recommande au paragraphe 11 de son rapport, comptabilisées pour moitié comme dépenses de l'exercice considéré. En fait, la pratique actuelle consiste à imputer le coût total des indemnités pour frais d'études au budget de l'exercice où le solde de l'avance est versé.

L'Administrateur pense que, pour autant que la pratique actuelle fausse l'évaluation de l'actif du PNUD et des dépenses annuelles correspondantes apparaissant dans les comptes, la distorsion ne peut être que minime. Ainsi, tout avantage que le PNUD pourrait retirer de la procédure comptable suggérée par les commissaires aux comptes en ce qui concerne les indemnités pour frais d'études ne se justifierait pas, compte tenu du personnel supplémentaire qui serait nécessaire pour l'appliquer et du surcroît de dépenses qui en résulterait. Certes, dans une entreprise à but lucratif ou un établissement commercial, ces pratiques se justifient, mais on ne saurait considérer sur le même plan les activités du PNUD.

55. Comme il est dit au paragraphe 20 du présent rapport, on constate par rapport aux années précédentes une nette amélioration quant au paiement des contributions annoncées par les gouvernements. Le solde à recevoir au 31 décembre 1976 (36,9 millions de dollars) avait été ramené à 27,4 millions de dollars au 30 avril 1977, soit une réduction de 9,5 millions de dollars. Sur les 27,4 millions de dollars à recevoir pour 1976 et des exercices antérieurs, 29 p. 100 environ étaient dus par trois pays et correspondaient pour l'essentiel à des contributions volontaires et à des contributions au titre des dépenses des programmes. On s'est heurté à des difficultés particulières pour recouvrer ces montants en raison des procédures législatives des pays intéressés et de complications dans les services gouvernementaux. Ces situations ont fait l'objet de consultations approfondies avec les gouvernements. Malgré l'amélioration enregistrée, l'Administrateur sait bien que le montant des contributions non acquittées est encore trop élevé eu égard au niveau des liquidités nécessaires pour financer le programme du PNUD. Le Conseil a été informé de cette situation à sa session de juin 1977 et il a alors lancé un appel à tous les gouvernements pour qu'ils acquittent tous les montants dont ils restent redevables ou qu'ils précisent à l'Administrateur que ces montants sont irrécouvrables, afin qu'on puisse les retirer des comptes du PNUD. Les efforts se poursuivront pour recouvrer dès que possible tous les montants non encore acquittés.

#### Contrôle des opérations bancaires (par. 13 et 14)

56. En coopération avec la Division de la comptabilité de l'ONU, le PNUD continue à s'efforcer d'identifier et de comptabiliser comme il convient tous les éléments non régularisés figurant sur les relevés de banque apurés concernant les comptes "Contributions". Il arrive encore parfois que l'on ait beaucoup de mal à obtenir des renseignements adéquats auprès des banques et des gouvernements des pays bénéficiant de l'assistance du PNUD. Dans certains cas, les pratiques bancaires locales font que les bureaux extérieurs ne reçoivent pas régulièrement le relevé de leurs comptes bancaires. Il est bien évident qu'en pareil cas il convient d'améliorer la situation mais le PNUD n'a que des moyens d'action limités. Pour l'essentiel, il écrit directement aux banques, pour essayer d'obtenir que des relevés bancaires apurés soient communiqués au siège du PNUD avec chaque série de comptes mensuels des bureaux extérieurs. Pour améliorer encore la qualité et l'exactitude des opérations comptables dans les bureaux extérieurs, un cours de formation complet sera organisé en Afrique à la fin de 1977; il sera axé principalement sur les procédures financières, budgétaires et comptables car c'est là, semble-t-il, un domaine qui nécessite des améliorations immédiates. Les résultats du cours de formation, qui est destiné au personnel de plusieurs bureaux extérieurs, seront évalués pour en déterminer l'utilité et décider éventuellement de l'organiser dans d'autres régions.

57. Vu la nature du rôle que joue le représentant résident dans le système des Nations Unies, il est sans doute inévitable que certains fonds autres que les sommes versées par le siège pour réapprovisionner les comptes d'avances temporaires soient déposés aux comptes bancaires des bureaux extérieurs. Il existe toutefois des procédures visant à faire en sorte que, dans la mesure du possible :

a) Les sommes versées périodiquement pour réapprovisionner les comptes d'avances temporaires soient ajustées compte tenu des autres fonds qui y sont déposés, et que le montant total des liquidités dont dispose un bureau extérieur ne dépasse pas ses besoins mensuels normaux;

b) Les fonds reçus pour le compte d'autres organismes des Nations Unies sont signalés dès que possible à l'organisme intéressé et n'entraînent pas de pertes au change pour le PNUD ni d'accumulation inutile de liquidités dépassant les propres besoins du PNUD.

Il serait peu pratique d'ouvrir et de gérer dans chaque pays des comptes bancaires distincts pour les autres encaissements, qui continueront donc à être groupés dans un même compte bancaire avec les fonds provenant du siège. Le PNUD reverra la présentation des relevés de compte mensuels afin que ceux-ci indiquent plus clairement la proportion de liquidités détenues par les bureaux extérieurs pour le compte d'autres institutions ou organisations. Les contrôles seront renforcés dans les limites du personnel disponible.

#### Dépôts ou attente (par. 15 à 17)

58. Il arrive que les descriptifs de projets parviennent au siège du PNUD avec un retard considérable. Ces retards sont dus invariablement aux discussions prolongées qui ont lieu entre le gouvernement, le représentant résident et l'organisation chargée de l'exécution à propos de certains détails du projet ou des apports au projet. En pareil cas, le siège du PNUD est incapable d'accélérer l'établissement du descriptif de projet. Etant donné que le montant, l'objet et la date des paiements à effectuer ne sont indiqués que dans le descriptif du projet, le compte "sommes à recevoir" ne peut être établi qu'après réception du descriptif de projet dûment signé. Pour accélérer la comptabilisation des sommes à recevoir, les services du siège du PNUD ont intensifié leur collaboration et l'échange d'informations afin que leurs dossiers concordent et soient tenus à jour. Au début de 1977, de nouvelles procédures ont été instituées à titre expérimental pour résoudre ce problème; si elles donnent de bons résultats, elles seront développées et appliquées de façon permanente pour régulariser rapidement les dépôts difficiles à identifier.

#### Primes de rapatriement (par. 18 et 19)

59. Comme dans le cas de l'indemnité pour frais d'études (voir plus haut, par. 54), l'Administrateur pense que les avantages qu'il y aurait à adopter une méthode de comptabilité patrimoniale pour les primes de rapatriement ne seraient pas proportionnés aux dépenses correspondantes. La procédure actuellement suivie par le PNUD ne suscite pas de problème budgétaire ni d'autre problème financier sérieux. Outre le surcroît de travail important qu'entraînerait le calcul

de la réserve nécessaire, les fonds requis durant le premier exercice devraient être prélevés sur les recettes de l'exercice en cours pour faire face à des exigibilités futures. La pratique actuelle qui consiste à financer les primes de rapatriement à l'aide des crédits ouverts pour l'exercice durant lequel les dépenses sont faites ne suscite aucune difficulté.

#### Dépenses relatives aux projets (par. 20 et 21)

60. Cette question est examinée aux paragraphes 10 et 11 du présent rapport. On espère qu'au cours des années à venir la coopération étroite des organisations chargées de l'exécution permettra de mieux uniformiser la présentation des rapports sur les dépenses relatives aux projets, les rendant ainsi plus comparables, ce qui renforcera la gestion financière du PNUD.

#### Etats présentés par les organisations (par. 22 à 24)

#### Réserve opérationnelle (par. 25 et 26)

#### Présentation des états financiers (par. 27)

61. L'Administrateur pense que les observations formulées par le Comité des commissaires aux comptes sous les rubriques susmentionnées n'appellent pas de sa part d'autres commentaires que ceux qu'il a présentés plus haut dans les paragraphes 3 à 6 (Etats présentés par les organisations), 17 (Réserve opérationnelle) et 8 et 9 (Présentation des états financiers) du présent rapport.

#### Projet d'amélioration des systèmes d'information (par. 28 à 31)

62. L'Administrateur accueille avec satisfaction les observations présentées par les commissaires aux comptes au sujet de ce projet, ainsi que les conclusions préliminaires de l'examen et de l'évaluation approfondie des systèmes de gestion et de contrôle financier du PNUD, auxquels ils ont procédé et qui sont mentionnés dans les paragraphes 3 à 7 du rapport du Comité. Leurs observations seront certainement très utiles au PNUD pour ses travaux concernant le projet d'amélioration des systèmes d'information.

63. L'Administrateur tient en outre à saisir cette occasion pour remercier le Comité des commissaires aux comptes et le personnel qui seconde le Comité de leur contribution précieuse aux travaux du PNUD. Il tient aussi à leur exprimer sa gratitude pour l'aide qu'ils ont prêtée au personnel du PNUD et le concours qu'ils ont apporté à l'examen de la situation financière du PNUD.

## II. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons examiné les états financiers ci-après, numérotés de I à X et dûment identifiés, ainsi que les tableaux y relatifs numérotés de 1 à 16, du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976. Nous avons notamment effectué un examen général des pratiques comptables et procédé aux vérifications par sondage des écritures comptables et autres pièces justificatives que nous avons jugées nécessaires en l'occurrence. A la suite de cet examen, notre opinion est que les états financiers rendent bien compte des opérations financières comptabilisées pour l'exercice, lesquelles opérations étaient conformes au règlement financier et aux autorisations des organes délibérants, et qu'ils représentent bien la situation financière au 31 décembre 1976, sous réserve des observations formulées aux paragraphes 9, 10, 11, 17, 19, 20, 21 et 24 de notre rapport.

L'Auditeur général du Canada,

(Signé) J. J. MACDONELL

Le Contrôleur général des comptes de la Colombie,

(Signé) A. MARTINEZ ZULETA

Le Vérificateur général des comptes du Ghana,

(Signé) A. OSEI

24 juin 1977

III. COMPTES DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1976

## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Etat des recettes et des dépenses pour les exercices terminés le 31 décembre 1975 et 1976

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1975</u>		<u>1976</u>
<b>RECETTES</b>		
Contributions des gouvernements :		
418 837 213	Contributions volontaires (tableau 1)	468 627 270
13 421 798	Contributions au titre des dépenses des programmes qui sont à la charge des gouvernements (tableau 2)	18 087 377
5 609 555	Dépenses de fonctionnement des bureaux extérieurs	6 044 116
14 695 452	Contributions volontaires au Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés (tableau 1)	7 988 780
5 991 443	Contributions de contrepartie en espèces pour les projets (tableau 3)	7 895 966
<u>14 104 273</u>	Contributions au titre de la participation aux frais (tableau 4)	<u>47 765 980</u>
472 659 734		556 409 489
(474 733)	<u>A déduire</u> : Ajustements de change sur les contributions reçues (note 2)	<u>(1 107 241)</u>
<u>472 185 001</u>		<u>555 302 248</u>
2 364	Dons	1 948
(4 508 694)	Recettes (dépenses) accessoires (tableau 5)	4 371 831
(3 190 000)	Passation par profits et pertes du trop-perçu des organisations au titre de leurs frais généraux pour l'exécution de projets du Fonds spécial	-
(7 696 330)		4 373 779
<u>464 488 671</u>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<u>559 676 027</u>
<b>DEPENSES</b>		
Dépenses relatives aux programmes :		
390 427 773	Imputées sur les chiffres indicatifs de planification pour les projets (tableau 6)	340 645 933
10 240 081	Imputées sur la réserve du programme (tableau 6)	11 806 508
8 301 920	Imputées sur le Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés (tableau 6)	12 561 229
6 258 959	Imputées sur les contributions de contrepartie en espèces versées par les gouvernements (tableau 6)	6 487 160
<u>10 740 740</u>	Imputées sur les contributions des gouvernements au titre de la participation aux frais (tableau 6)	<u>28 940 693</u>
425 969 473		400 441 523
<u>57 759 882</u>	Remboursement des frais généraux aux organisations participantes et chargées de l'exécution (tableau 6)	<u>55 320 353</u>
483 729 355		455 761 876
<u>10 382 157</u>	Compte d'écart (experts) (y compris les écarts concernant les bourses) (note 3)	<u>4 487 307</u>
494 111 512		460 249 183
<u>649 341</u>	Ajustements des dépenses relatives aux programmes et des frais généraux d'exercices antérieurs (note 4)	<u>232 194</u>
494 760 853		460 481 377
52 429 300	Dépenses d'administration et d'appui aux programmes du PNUD (tableau 7)	57 160 059
<u>5 609 555</u>	Dépenses de fonctionnement des bureaux extérieurs du PNUD payées par les gouvernements	<u>6 044 116</u>
<u>552 799 708</u>	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<u>523 685 552</u>
(88 311 037)	<b>EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES (excédent des dépenses sur les recettes)</b> (note 5)	<u>35 990 475</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,  
 (Signé) George F. SADDLER

## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Bilan au 31 décembre 1975 et 1976

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1975</u>			<u>1976</u>
ACTIF			
	Encaisse		
3 100 305	Monnaies convertibles	(note 6)	9 590 844
3 787 366	Monnaies non convertibles utilisables		10 320 182
27 941 966	Stock de monnaies non convertibles		35 634 699
<u>15 282 241</u>	Encaisse (avances) des bureaux extérieurs		<u>13 252 201</u>
50 111 878			68 797 926
17 440 291	Placements	(tableau 8)	59 541 150
3 662 631	Prêts au logement	(tableau 9)	3 554 042
<u>12 376 238</u>	Effet non porteur d'intérêt	(note 1)	<u>10 221 465</u>
83 591 038			<u>142 114 583</u>
	Avances et sommes à recevoir		
29 931 099	Fonds d'exploitation fournis par le PNUD aux organisations	(note 1)	(295 752)
(105 756)	participantes et chargées de l'exécution	(note 7)	1 534 827
6 411 930	Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD		7 532 973
5 115 442	Sommes à recevoir		3 347 407
1 059 504	Dépenses payées d'avance		371 093
<u>4 508 836</u>	Intérêts échus		<u>2 011 106</u>
46 921 055	Divers		<u>14 501 654</u>
	Contributions annoncées par les gouvernements	(note 8)	
<u>41 654 824</u>	Pour l'exercice en cours et des exercices antérieurs		<u>36 874 814</u>
393 632 229	Pour des exercices futurs		483 081 550
<u>565 799 146</u>			<u>676 572 601</u>
PASSIF ET RESERVES			
	Passif		
21 877 931	Sommes à payer		31 268 927
6 527 007	Sommes dues à l'ONU		891 563
4 053 269	Sommes dues au Fonds des Nations Unies pour les activités		(385 403)
568 816	en matière de population (sommes à recevoir du Fonds)	(tableau 10)	1 400 536
<u>10 034 931</u>	Programme de formation d'administrateurs adjoints		-
43 061 954	Prêt de l'Organisation des Nations Unies pour		33 175 623
435 287 053	l'alimentation et l'agriculture (y compris les intérêts)		<u>519 956 364</u>
	Contributions annoncées par les gouvernements	(note 8)	
	Réserves		
24 445 418	Contributions non utilisées :		
-	Fonds pour les mesures spéciales	(tableau 11)	19 872 969
-	Contributions des gouvernements au titre de la	(tableau 12)	16 983 988
24 445 418	participation aux frais	(tableau 13)	<u>2 425 074</u>
150 000 000	Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements		39 282 031
<u>(86 995 279)</u>	Réserve opérationnelle		150 000 000
63 004 721	Réserve pouvant donner lieu à distribution	(note 9)	<u>(65 841 417)</u>
565 799 146			84 158 583
			<u>676 572 601</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,  
 (Signé) George F. SADDLER

## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Etat des variations de la situation financière pour les exercices terminés le 31 décembre 1975 et 1976

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1975</u>		<u>1976</u>
	Source des fonds	
464 488 671	Total des recettes pour l'exercice	(état I) 559 676 027
554 796	Réduction de la valeur d'un effet non porteur d'intérêt	2 154 773
(721 421)	Réduction (augmentation) de la valeur des prêts au logement	<u>108 589</u>
<u>464 322 046</u>	Total des fonds fournis	<u>561 939 389</u>
	Utilisation des fonds	
552 799 708	Total des dépenses pour l'exercice	(état I) <u>523 685 552</u>
	Fonds de roulement	
(88 477 662)	Augmentation (diminution) pour l'exercice	38 253 837
<u>144 517 167</u>	Solde en début d'exercice	<u>56 039 505</u>
56 039 505	Solde en fin d'exercice	<u>94 293 342</u>
	Variation de divers éléments du fonds de roulement	
	Actif à court terme - augmentation (diminution)	
(11 205 418)	Monnaies convertibles	6 490 539
(2 396 659)	Monnaies non convertibles utilisables	6 532 816
1 439 380	Stock de monnaies non convertibles	7 692 733
(10 426 770)	Encaisse (avances) des bureaux extérieurs	(2 030 040)
(41 451 008)	Placements	42 100 859
(20 470 113)	Fonds d'exploitation fournis par le PNUD aux organisations participantes et chargées de l'exécution	(30 226 851)
195 309	Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	1 640 583
(396 679)	Intérêts échus	(688 411)
<u>(14 041 408)</u>	Sommes à recevoir, dépenses payées d'avance, etc.	<u>(3 144 722)</u>
<u>98 753 366</u>		<u>28 367 506</u>
	Passif à court terme - augmentation (diminution)	
(27 379 739)	Sommes à payer	9 390 996
2 556 071	Sommes dues à l'ONU	(5 635 444)
4 053 269	Sommes dues au FNUAP	(4 438 672)
459 764	Fonds fournis au titre du Programme de formation d'administrateurs adjoints	831 720
<u>10 034 931</u>	Remboursement du prêt de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (y compris les intérêts)	<u>(10 034 931)</u>
<u>(10 275 704)</u>		<u>(9 886 331)</u>
<u>(88 477 662)</u>	Augmentation (diminution) nette du fonds de roulement pour l'exercice	<u>38 253 837</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIÉ EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,  
 (Signé) George F. SADDLER

## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Programme des Nations Unies pour le développement en tant qu'organisation chargée de l'exécution de ses propres projetsEtat des fonds au 31 décembre 1976

(En dollars des Etats-Unis)

FONDS D'EXPLOITATION

Solde en début d'exercice		(2 311 064)
<u>A ajouter</u> : Sorties de caisse, bordereaux interservices et autres frais (net)		22 505 929
		<u>20 194 865</u>
<u>A déduire</u> : Dépenses pour 1976	(tableau 6)	(22 664 268)
Solde en fin d'exercice		<u><u>2 469 403</u></u>
Ce solde se décompose comme suit :		
Encaisse (avances au titre des projets)		28 006
Sommes à recevoir		<u>240 077</u>
		268 083
<u>A déduire</u> : Sommes à payer	(2 692 539)	
Compte d'écarts (experts et bourses)	<u>(44 947)</u>	(2 737 486)
		<u><u>(2 469 403)</u></u>

ETAT DES ALLOCATIONS NON UTILISEES

Solde non utilisé des allocations en début d'exercice		38 073 884
<u>A ajouter</u> : Allocations nettes faites pendant l'exercice	(tableau 14)	24 381 735
		<u>62 455 619</u>
<u>A déduire</u> : Dépenses faites pendant l'exercice	(tableau 6)	(22 664 268)
Solde non utilisé des allocations en fin d'exercice		<u><u>39 791 351</u></u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,  
(Signé) George F. SADDLER

## FONDS D'AFFECTATION SPECIALE EN FAVEUR DES PAYS ET DES PEUPLES COLONIAUX

Etat des fonds au 31 décembre 1975 et 1976

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1975</u>		<u>1976</u>
	<u>Recettes et dépenses pour l'exercice</u>	
650 987	Contributions volontaires (tableau 15)	128 205
125 462	Revenu des placements	93 824
(2 621)	Recettes (dépenses) accessoires	806
<hr/>		<hr/>
773 828		222 835
(293 835)	<u>A déduire</u> : Dépenses	(1 026 322)
	(Excédent des dépenses sur les recettes)	
479 993	excédent des recettes sur les dépenses	(803 487)
<hr/>		<hr/>
	<u>Actif</u>	
64 938	Encaisse	13 644
2 121 712	Placements (tableau 16)	1 003 090
5 022	Intérêts échus	7 165
-	Sommes à recevoir	47 417
	Fonds d'exploitation fournis aux organisations	
-	chargées de l'exécution	301 456
128 205	Contributions volontaires annoncées (note 10)	1 290 476
<hr/>		<hr/>
2 319 877		2 663 248
<hr/>		<hr/>
	<u>Passif et réserves</u>	
	Fonds d'exploitation dus aux organisations	
181 491	chargées de l'exécution	-
6 766	Sommes dues au PNUD	173 288
444	Sommes à payer	-
	Contributions volontaires annoncées	
128 205	(compte d'ordre) (note 10)	1 290 476
<hr/>		<hr/>
316 906		1 463 764
<hr/>		<hr/>
	<u>Réserve</u>	
1 522 978	Solde au 1er janvier	2 002 971
-	<u>A déduire</u> : Excédent des dépenses sur les recettes	(803 487)
479 993	<u>A ajouter</u> : Excédent des recettes sur les dépenses	-
<hr/>		<hr/>
2 002 971	Solde au 31 décembre	1 199 484
<hr/>		<hr/>
2 319 877		2 663 248
<hr/>		<hr/>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,

(Signé) George F. SADDLER

## FONDS D'EQUIPEMENT DES NATIONS UNIES

Etat des fonds au 31 décembre 1975 et 1976

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1975</u>			<u>1976</u>
	<u>Recettes et dépenses pour l'exercice</u>		
7 698 977	Contributions volontaires	(tableau 15)	13 497 441
862 810	Revenu des placements		1 354 709
(543 279)	Recettes (dépenses) accessoires		293 525
<hr/>			<hr/>
8 018 508			15 145 675
(304 549)	<u>A déduire</u> : Dépenses		(5 852 134)
<hr/>			<hr/>
7 713 959	Excédent des recettes sur les dépenses		9 293 541
<hr/> <hr/>			<hr/> <hr/>
	<u>Actif</u>		
1 351 874	Encaisse		2 197 250
17 299 533	Placements	(tableau 16)	25 891 372
174 805	Intérêts échus		83 789
230	Sommes à recevoir		1 534 326
-	Sommes dues par l'ONU		153 954
895 242	Sommes dues par le PNUD		-
8 517 482	Contributions volontaires annoncées	(note 10)	13 512 710
<hr/>			<hr/>
28 239 166			43 373 401
<hr/> <hr/>			<hr/> <hr/>
	<u>Passif et réserves</u>		
-	Sommes dues au PNUD		845 466
	Contributions volontaires annoncées		
8 517 482	(compte d'ordre)	(note 10)	13 512 710
<hr/>			<hr/>
8 517 482			14 358 176
<hr/>			<hr/>
	<u>Réserve</u>		
12 007 725	Solde au 1er janvier		19 721 684
	<u>A ajouter</u> : Excédent des recettes sur		
7 713 959	les dépenses		9 293 541
<hr/>			<hr/>
19 721 684	Solde au 31 décembre		29 015 225
<hr/>			<hr/>
28 239 166			43 373 401
<hr/> <hr/>			<hr/> <hr/>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,  
(Signé) George F. SADDLER

FONDS AUTORENOUVELABLE DES NATIONS UNIES POUR L'EXPLORATION  
DES RESSOURCES NATURELLES

Etat des fonds au 31 décembre 1975 et 1976

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1975</u>		<u>1976</u>
	<u>Recettes et dépenses pour l'exercice</u>	
3 911 523	Contributions volontaires (tableau 15)	5 779 937
107 421	Revenu des placements	383 575
<u>(4 488)</u>	Recettes (dépenses) accessoires	<u>(37 853)</u>
4 014 456		6 125 659
	<u>A déduire</u> : Dépenses	
(63 138)	Dépenses d'administration	(238 482)
<u>(82 157)</u>	Dépenses relatives aux projets	<u>(514 150)</u>
(145 295)		(752 632)
3 869 161	Excédent des recettes sur les dépenses	<u>5 373 027</u>
	<u>Actif</u>	
172 048	Encaisse	247 570
5 327 241	Placements (tableau 16)	10 773 611
5 734	Intérêts échus	118 870
<u>374 532</u>	Contributions volontaires annoncées (note 10)	<u>2 908 406</u>
5 879 555		<u>14 048 457</u>
	<u>Passif et réserves</u>	
66 218	Fonds d'exploitation dûs aux organisations chargées de l'exécution	78 297
71 971	Sommes dues au PNUD	321 893
<u>374 532</u>	Contributions volontaires annoncées (compte d'ordre) (note 10)	<u>2 908 406</u>
512 721		<u>3 308 596</u>
	<u>Réserve</u>	
1 497 673	Solde au 1er janvier	5 366 834
<u>3 869 161</u>	<u>A ajouter</u> : Excédent des recettes sur les dépenses	<u>5 373 027</u>
5 366 834	Solde au 31 décembre	10 739 861
<u>5 879 555</u>		<u>14 048 457</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances  
(Signé) George F. SADDLER

FONDS D'AFFECTATION SPECIALE POUR LES ACTIVITES DANS LA REGION  
SOUDANO-SAHELIENNE

Etat des fonds au 31 décembre 1975 et 1976  
(En dollars des Etats-Unis)

<u>1975</u>		<u>1976</u>
	<u>Recettes et dépenses pour l'exercice</u>	
18 485 269	Contributions volontaires des gouvernements (tableau 15)	3 845 000
10 019	Dons	1 750
473 930	Revenu des placements	1 086 763
-	Recettes accessoires	<u>119 146</u>
18 969 218		5 052 659
(920 392)	<u>A déduire</u> : Dépenses	<u>(831 317)</u>
<u>18 048 826</u>	Excédent des recettes sur les dépenses	<u>4 221 342</u>
	<u>Actif</u>	
23 206	Encaisse et disponible en banque	6 415
18 305 352	Placements (tableau 16)	21 770 703
63 186	Intérêts échus	352 333
-	Sommes à recevoir	4 446
23 896	Fonds d'exploitation fournis aux organisations chargées de l'exécution	139 249
<u>18 415 640</u>		<u>22 273 146</u>
	<u>Passif et réserves</u>	
-	Sommes dues au FNUD	2 978
251 618	Sommes dues à l'ONU	-
<u>115 196</u>	Sommes à payer	<u>-</u>
366 814		2 978
	<u>Réserve</u>	
-	Solde au 1er janvier	18 048 826
<u>18 048 826</u>	<u>A ajouter</u> : Excédent des recettes sur les dépenses	<u>4 221 342</u>
18 048 826	Solde au 31 décembre	<u>22 270 168</u>
<u>18 415 640</u>		<u>22 273 146</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances  
(Signé) George F. SADDLER

## PROGRAMME DES VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES

Etat des fonds au 31 décembre 1975 et 1976

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1975</u>			<u>1976</u>
	<u>Recettes et dépenses pour l'exercice</u>		
345 740	Contributions volontaires	(tableau 15)	846 876
24 730	Revenu des placements		6 793
<u>150</u>	Racettes (dépenses) accessoires		<u>(980)</u>
370 620			852 689
(259 279)	<u>A déduire</u> : Dépenses		(840 898)
<u>111 341</u>	Excédent des recettes sur les dépenses		<u>11 791</u>
	<u>Actif</u>		
238 865	Encaisse		523 534
-	Placements	(tableau 16)	154 261
-	Intérêts échus		3 578
-	Sommes à recevoir		6 879
367 601	Sommes dues par le PNUD		-
<u>100 356</u>	Contributions volontaires annoncées	(note 10)	<u>55 500</u>
706 822			<u>743 752</u>
	<u>Passif et réserves</u>		
-	Sommes dues au PNUD		81 214
52 050	Sommes à payer		40 831
<u>100 356</u>	Contributions volontaires annoncées	(note 10)	<u>55 500</u>
152 406	(compte d'ordre)		<u>177 545</u>
	<u>Réserve</u>		
443 075	Solde au 1er janvier		554 416
<u>111 341</u>	<u>A ajouter</u> : Excédent des recettes sur les dépenses		<u>11 791</u>
554 416	Solde au 31 décembre		566 207
<u>706 822</u>			<u>743 752</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances  
 (Signé) George F. SADDLER

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT  
Autres fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD  
Etat des fonds au 31 décembre 1976  
(En dollars des Etats-Unis)

	Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Irlande occidentale	Programme du Fonds d'affectation spéciale pour la République du Zaïre	Reliquat des éléments d'actif de l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée	Reliquat des éléments d'actif du Bureau spécial des secours des Nations Unies au Bangladesh	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'envoi de personnel d'exécution (OPEX) au Soudan	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le Programme opérationnel au Lesotho
<b>Recettes et dépenses pour l'exercice</b>						
Contributions volontaires (tableau 15)	28 688	36 520	54 818	250 813	337 696	
Revenu des placements	8 271	1 695	36 906	8 976	7 683	
Recettes (dépenses) accessoires	36 959	38 215	91 704	259 786	345 377	(2)
<b>A déduire : Dépenses</b>	(974 137)	(548 676)	(2 381)	(332 337)	(255 746)	
Excédent des recettes sur les dépenses (excédent des dépenses sur les recettes)	(937 178)	(510 461)	89 323	(72 551)	89 631	
<b>Actif</b>						
Encaisse	232 357	4 181	53 619	2 531	1 056	
Placements (tableau 16)	1 539 405	248 102	663 924	119 036	9 216	
Intérêts échus	583	109	-	-	7	
Sommes à recevoir	3 210	-	-	16 813	12 546	
Fonds d'exploitation fournis aux organisations chargées de l'exécution	-	-	-	-	3 773	
Sommes dues par le PNUD	-	-	1 162	-	339 984	
<b>Passif et réserves</b>						
Sommes à payer	37 455	-	-	-	-	
Fonds d'exploitation dues aux organisations chargées de l'exécution	17 526	58 115	-	133 563	-	
Sommes dues au PNUD	680 785	-	-	-	-	
	735 766	58 115	-	133 563	-	
<b>Réserve</b>						
Solde au 1er janvier 1976	1 976 967	704 629	628 220	308 181	276 951	
<b>A ajouter : Excédent des recettes sur les dépenses</b>	-	-	89 323	-	89 631	
<b>A déduire : Excédent des dépenses sur les recettes</b>	(937 178)	(510 461)	-	(72 551)	-	
Solde au 31 décembre 1976	1 039 789	194 168	717 543	235 630	366 582	
	1 775 555	252 283	717 543	369 193	366 582	
	457 640	144 408	694 900	202 334	454 054	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,  
(Signé) George F. SADDLER

Note 1

Les états financiers sont établis selon les pratiques comptables exposées ci-après :

a) Recettes. Les recettes du PNUD sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité de caisse, c'est-à-dire qu'elles ne sont comptabilisées que lorsqu'elles ont été encaissées. Ainsi, les contributions annoncées par les gouvernements ne sont pas comptabilisées comme recettes tant qu'elles n'ont pas été versées mais sont inscrites dans le bilan en tant qu'élément d'actif à long terme, un montant correspondant étant comptabilisé comme exigibilité à long terme.

Parmi les actifs à long terme figure également un effet irrévocable non porteur d'intérêts. Les deux montants constituant le solde initial avaient été comptabilisés comme recettes en 1969 et 1970 avant que le PNUD ait adopté la méthode de la comptabilité de caisse. Plusieurs versements ont été effectués pour régler cet effet et le solde doit être intégralement acquitté d'ici 1980.

Les contributions versées par les gouvernements au titre de leur participation aux dépenses de fonctionnement des bureaux extérieurs du PNUD sont comptabilisées comme recettes lorsqu'elles sont encaissées. Un montant correspondant est comptabilisé comme dépenses dans l'état des recettes et des dépenses (état I).

b) Dépenses. Toute dépense est comptabilisée comme telle dès que naît une exigibilité, qu'elle soit réglée ou non, pour des biens ou services reçus. La pratique suivie dans ce domaine a changé en 1976 : auparavant le PNUD enregistrait les dépenses selon la méthode de la comptabilité de caisse. Cette modification visait à faire en sorte que les dépenses de l'exercice ne dépassent pas les recettes encaissées, ce qui est important pour le PNUD dans la mesure où le programme est financé par des contributions volontaires. Cette modification impliquait entre autres que le PNUD devrait inscrire dans ses comptes toutes les dépenses réalisées par les organisations participantes et chargées de l'exécution. A cette fin, les organisations ont donc été priées d'inclure dans l'état de leurs dépenses le montant de leurs engagements non réglés au 31 décembre 1976, les engagements non réglés étant définis comme des exigibilités correspondant à des biens et services reçus mais pas encore payés. Tandis que le PNUD applique cette définition, le règlement financier et les règles de gestion financière de certaines organisations permettent l'emploi d'autres définitions. D'où un certain manque de concordance dans la façon dont les organisations ont rendu compte des engagements non réglés. Le PNUD espère que ce problème pourra être résolu en 1977.

La modification apportée aux pratiques comptables a eu pour effet d'accroître de 35,9 millions de dollars les dépenses indiquées par les organisations pour 1976. C'est aussi à ce changement qu'est dû l'essentiel de la réduction des fonds d'exploitation fournis par le PNUD aux organisations. Il était difficile aux organisations de déterminer rétroactivement le montant de leurs engagements non réglés au 31 décembre 1975, de sorte que les chiffres pour 1975 ne sont pas comparables.

c) Mobilier, matériel et véhicules. Les dépenses à ce titre sont imputées en totalité sur le budget des services administratifs et des services d'appui aux programmes du PNUD pour l'exercice au cours duquel elles sont effectuées. Tout le matériel non consommable (c'est-à-dire dont la valeur est supérieure à 100 dollars des Etats-Unis et/ou dont la durée utile est normalement d'au moins cinq ans) est inventorié. La valeur totale du matériel inventorié au 31 décembre 1976 était d'environ 7 millions de dollars.

Note 2

La règle de gestion financière 114.7 du PNUD dispose que les contributions volontaires reçues des gouvernements sont converties en dollars des Etats-Unis au taux de change fixé pour les opérations de l'Organisation des Nations Unies qui est en vigueur à la date du versement. La règle 114.8 dispose que lorsqu'un gouvernement consent un taux de change spécial applicable dans des conditions déterminées, le PNUD peut, avec l'assentiment de l'Organisation des Nations Unies, autoriser l'utilisation de ce taux en même temps que celle du taux fixé pour les opérations de l'Organisation des Nations Unies.

Conformément à la règle 110.1, les ajustements de change (1 107 241 dollars) concernant les contributions volontaires versées par les gouvernements ont été comptabilisés comme venant en déduction desdites contributions et sont inscrits dans l'état I. Tous les autres ajustements de change ont été comptabilisés comme recettes ou dépenses accessoires.

Note 3

Le coût des services d'experts et des bourses est imputé sur les budgets des projets sur la base des coûts standards. Pour 1976, l'écart entre le coût standard et le coût réel fait l'objet d'une rubrique distincte de l'état des recettes et des dépenses (état I). Comme il était d'usage pour les exercices précédents d'imputer l'écart cumulatif sur la réserve pouvant donner lieu à distribution, les chiffres correspondants pour 1975 ont été recalculés. L'écart total pour le cycle de programmation 1972-1976 est indiqué ci-après. Dorénavant l'écart ne sera plus cumulatif car le Conseil d'administration a décidé qu'à compter de 1977 le coût des services d'experts et des bourses sera imputé sur les budgets des projets, au coût réel.

1972	crédit	(7 710 863)	
1973	débit	11 173 502	
1974	débit	33 668 028	
1975	débit	10 382 157	
1976	débit	<u>4 487 307</u>	(état I)
		<u>52 000 131</u>	

Le Conseil d'administration a décidé à sa vingt-deuxième session que le déficit du compte d'écarts (experts) serait imputé sur les ressources disponibles en sus du montant fixé pour la période 1977-1981.

#### Note 4

Les ajustements d'exercices antérieurs figurent maintenant dans l'état des recettes et des dépenses (état I), comme suite à la recommandation formulée par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport sur les comptes de l'exercice terminé le 31 décembre 1975. Dans le rapport financier de 1975, ces ajustements étaient comptabilisés dans l'état de la réserve pouvant donner lieu à distribution et de la réserve opérationnelle (1975, état III). Les chiffres de 1975 qui figurent dans les états de 1976 ont été recalculés en conséquence.

#### Note 5

L'excédent des recettes sur les dépenses (excédent des dépenses sur les recettes) est désormais inscrit aux comptes suivants :

<u>1975</u>		<u>1976</u>
(97 384 690)	Réserve pouvant donner lieu à distribution	24 380 528
9 073 653	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés (tableau 11)	(4 572 449)
-	Contributions des gouvernements au titre de la participation aux frais (tableau 12)	14 773 590
-	Contributions de contrepartie en espèces versées par les gouvernements (tableau 13)	<u>1 408 806</u>
<u>(88 311 037)</u>		<u>35 990 475</u>

L'état des recettes et des dépenses (état I) comprend pour la première fois le Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés. Les chiffres de 1975 ont été recalculés en conséquence.

#### Note 6

Les sommes disponibles dans plusieurs comptes bancaires rapportent un intérêt. Ces sommes sont maintenant comptabilisées comme placements dans le bilan (état II). Elles étaient comptabilisées comme monnaies convertibles dans le bilan de 1975 (1975, état II). Les chiffres de 1975 ont été recalculés en conséquence.

#### Note 7

Le PNUD avance et reçoit des fonds pour le compte des fonds d'affectation spéciale qu'il gère. Au 31 décembre 1976, le solde net de ces opérations s'établissait à 1 534 827 dollars, dus au PNUD et se décomposant comme suit :

		<u>Dollars</u>
Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux	(état V)	173 288
Fonds d'équipement des Nations Unies	(état VI)	845 466
Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles	(état VII)	321 893
Fonds d'affectation spéciale pour les activités dans la région soudano-sahélienne	(état VIII)	2 978
Programme des Volontaires des Nations Unies	(état IX)	81 214
Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Irian occidental	(état X)	680 785
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels au Lesotho	(état X)	(339 984)
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'envoi de personnel d'exécution (OPEX) au Souaziland	(état X)	<u>(230 813)</u>
		<u>1 534 827</u>

Note 8

Les contributions annoncées par les gouvernements se chiffrent au total à 519 956 364 dollars, se décomposant comme suit :

	<u>Pour 1976 et des exercices antérieurs</u>	<u>Pour 1977</u>	<u>Pour des exercices futurs</u>
Contributions volontaires	10 865 955	395 814 801	62 154 248
Contributions supplémentaires (Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés)	-	1 505 099	333 333
Contributions aux dépenses des programmes qui sont à la charge des gouvernements	12 196 377	-	-
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	7 950 314	3 551 419	2 790 766
Contributions des gouvernements au titre de la participation aux frais	<u>5 862 168</u>	<u>11 286 848</u>	<u>5 645 036</u>
	<u>36 874 814</u>	<u>412 158 167</u>	<u>70 923 383</u>

Le solde inutilisé des allocations du PNUD aux organisations participantes et chargées de l'exécution qui ont été imputées sur ces contributions et sur d'autres ressources s'élève à 547 177 679 dollars (voir tableau 14).

### Note 9

Les variations de la réserve pouvant donner lieu à distribution sont les suivantes :

<u>1975</u>		<u>1976</u>
10 389 411	Solde en début d'exercice excédent (déficit)	(état II) (86 995 279)
-	Provision (contributions de contrepartie en espèces des gouvernements et contributions des gouvernements au titre de la participation aux frais non utilisées au 31 décembre 1975)	<u>(3 226 666)</u>
<u>10 389 411</u>		(90 221 945)
<u>(97 384 690)</u>	Excédent des recettes sur les dépenses (excédent des dépenses sur les recettes)	<u>24 380 528</u>
<u>(86 995 279)</u>	Solde en fin d'exercice (déficit)	(état II) <u>(65 841 417)</u>

Les contributions de contrepartie en espèces et les contributions au titre de la participation aux frais reçues des gouvernements qui n'ont pas été contrebalancées par des dépenses correspondantes au titre des programmes ont été comptabilisées pour la première fois en 1976 en tant qu'éléments distincts de la réserve, au titre des contributions non utilisées (voir tableaux 12 et 13). Le montant de la réserve pouvant donner lieu à distribution a été ajusté en 1976 pour la période 1972-1975. Sur le total de 3 226 666 dollars indiqué ci-dessus, un montant de 2 210 398 dollars correspond aux contributions au titre de la participation aux frais et un montant de 1 016 268 dollars correspond aux contributions de contrepartie en espèces.

### Note 10

Au 31 décembre 1976, le solde inutilisé des allocations du PNUD aux organisations participantes et chargées de l'exécution qui avaient été imputées sur les contributions volontaires annoncées (voir tableau 15) et sur d'autres ressources des fonds d'affectation spéciale figurant dans les états V à IX s'établissait comme suit :

		<u>Dollars</u>
Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux	(état V)	1 918 247
Fonds d'équipement des Nations Unies	(état VI)	26 566 146
Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles	(état VII)	7 803 243
Fonds d'affectation spéciale pour les activités dans la région soudano-sahélienne	(état VIII)	8 354 232
Programme des Volontaires des Nations Unies	(état IX)	-

Le solde inutilisé des allocations au titre des autres fonds d'affectation spéciale est indiqué au bas de l'état X.

#### Note 11

A compter du 1er octobre 1976, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne a été transféré de l'ONU au PNUD. Les recettes et les dépenses de 1975 indiquées dans l'état VIII comprennent également des montants pour 1974 car les comptes de l'ONU portent sur deux ans. La réserve initiale du Fonds serait donc son montant au 1er janvier 1974; à cette date, le solde était nul car l'ONU n'a commencé à enregistrer les opérations du Fonds qu'en 1974. Les recettes et les dépenses sont indiquées pour tout l'exercice 1976.

Au 31 décembre 1976, les allocations non utilisées se chiffraient à 8 354 232 dollars (note 10). En outre, il y avait plus de 36 millions de dollars d'engagements non comptabilisés pour des projets approuvés par le Fonds. Ces projets seront financés en partie par des contributions annoncées non comptabilisées se chiffrant à plus de 17 millions de dollars, qui seront versées au Fonds en fonction du calendrier de dépenses des divers projets.

## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Etat des contributions volontaires annoncées au 31 décembre 1976  
(En dollars des Etats-Unis)

Gouvernement	Solde à recevoir au 31 décembre 1975	Contributions annoncées pour 1977				Contributions annoncées pour des exercices futurs			Solde à recevoir au 31 décembre 1976		Composition du solde à recevoir		
		Dollars	Contributions supplémentaires et ajustements	Equivalent en dollars		Monnaie locale	Monnaie des Etats-Unis	Total	Contributions reçues en 1976	Dollars	Dollars	Pour 1976 et des exercices antérieurs	Pour 1978 et des exercices futurs
				Monnaie locale	Equivalent des Etats-Unis								
Afghanistan (dollars E.-U.)	174 172	146 191	-	-	-	320 363	-	320 363	-	-	-	-	
Albanie (nouveaux leks)	7 317	-	30 000	7 317	-	14 634	-	7 317	7 317	-	-	7 317	
Algérie (dollars E.-U.)	905 000	-	-	500 000	-	1 403 000	-	905 000	500 000	-	-	500 000	
Alliance (République fédérale d.) (marks)	30 384 615	141 324	-	-	-	30 525 939	-	30 525 939	-	-	-	-	
Arabie Saoudite (dollars E.-U.)	2 500 000	5 000 000	-	2 500 000	-	10 000 000	-	7 500 000	2 500 000	-	-	2 500 000	
Argentine (équivalent en dollars E.-U.)	2 664 920	-	-	1 200 000	-	3 864 920	-	1 829 165	2 035 755	835 755	-	1 200 000	
Australie (dollars australiens)	-	3 726 708 (23 141)	4 200 000	4 375 000	-	8 101 708	-	3 726 708	4 375 000	-	-	4 375 000	
Autriche (dollars E.-U.)	3 225 141	10 000	-	3 680 000	-	6 880 000	-	3 200 000	3 680 000	-	-	3 680 000	
Bahamas (dollars E.-U.)	-	-	-	-	-	10 000	-	10 000	-	-	-	-	
Bahreïn (équivalent en dollars E.-U.)	13 000	-	-	13 000	-	26 000	-	13 000	13 000	-	-	13 000	
Bangladesh (équivalent en dollars E.-U.)	78 750	-	-	86 350	-	165 100	-	78 509	86 591	241	-	86 590	
Barbade (dollars E.-U.)	39 676	-	-	19 838	-	59 514	-	39 676	19 838	-	-	19 838	
Belgique (francs belges)	9 102 564	-	456 000 000 (380)	12 324 324	-	21 426 888	-	9 102 564	12 324 324	-	-	12 324 324	
Benin (francs CFA)	8 818	-	-	-	-	8 438	-	6 438	2 000	2 000	-	-	
Bhoutan (équivalent en dollars E.-U.)	2 645	1 000	-	2 600	-	6 245	-	3 645	2 600	-	-	2 600	
Birmanie (dollars E.-U.)	100 000	10 000	-	110 000	-	220 000	-	110 000	110 000	-	-	110 000	
Bolivie (dollars E.-U.)	34 500	-	-	15 000	-	49 500	-	-	49 500	34 500	-	15 000	
Botswana (pula)	9 227	-	8 000	9 227	-	18 454	-	9 227	9 227	-	-	9 227	
Brazil (équivalent en dollars E.-U.)	2 050 000	-	-	1 530 000	-	3 580 000	-	2 050 000	1 530 000	-	-	1 530 000	
Belgarie (leva)	241 667	-	430 000	442 387	-	684 054	-	241 667	442 387	-	-	442 387	
Burundi (francs)	12 698	12 689	-	-	-	25 387	-	25 387	-	-	-	-	
Canada (dollars canadiens)	28 217 822	570 057 34	000 000	33 333 333	-	62 121 212	-	28 787 879	33 333 333	-	-	33 333 333	
Chili (dollars E.-U.)	785 000	-	-	700 000	-	1 485 000	-	35 000	1 450 000	750 000	-	700 000	
Chine (yuan)	2 233 503	-	-	-	-	2 233 503	-	2 233 503	-	-	-	-	
Chypre (livres)	256	2 217	2 000	4 796	-	7 269	-	2 473	4 796	-	-	4 796	
Colombie (dollars E.-U.)	233 826	500 000 (2 727)	-	500 000	-	1 233 626	-	233 626	1 000 000	500 000	-	500 000	
Congo (francs CFA)	22 727	-	-	-	-	20 000	-	-	20 000	20 000	-	-	
Costa Rica (dollars E.-U.)	15 000	110 000	25 000 000	100 000	-	45 000	-	15 000	30 000	-	-	30 000	
Côte d'Ivoire (francs CFA)	-	30 675	399 648	484 422	-	210 000	-	102 371	107 629	7 629	-	100 000	
Cuba (pesos cubains)	232 265	-	-	484 422	-	747 360	-	262 938	484 422	-	-	484 422	

Tableau 1 - Première partie (suite)

Gouvernement	Contributions annoncées pour 1977				Contributions annoncées pour des exercices futurs				Composition du solde à recevoir			
	Solde à recevoir au 31 décembre 1975	Contributions supplémentaires et ajustements	annoncées pour 1977		pour des exercices futurs		Solde à recevoir au 31 décembre 1976	Pour 1976 et des exercices antérieurs	Pour 1976 et des exercices futurs	à recevoir		
			Monnaie locale	Equivalent en dollars des Etats-Unis	Monnaie locale	Equivalent en dollars des Etats-Unis				Dollars	Dollars	
Danemark (couronnes danoises)	39 108 911	(2 230)	274 000 000	46 678 024	-	85 784 705	39 106 681	-	46 678 024	-	46 678 024	
Egypte (livres égyptiennes)	562 228	-	220 000	562 228	-	1 124 456	562 228	-	562 228	-	562 228	
El Salvador (dollars E.-U.)	27 250	-	-	-	-	27 250	6 000	21 250	-	-	-	
Emirats arabes unis (dollars E.-U.)	500 000	-	-	500 000	-	1 000 000	500 000	-	500 000	-	500 000	
Empire centrafricain (francs CFA)	14 773	(1 651)	-	-	-	13 122	11 322	1 800	-	-	-	
Equateur (dollars E.-U.)	282 348	-	-	150 000	-	432 348	144 801	137 547	-	-	150 000	
Espagne (dollars E.-U.)	780 000	-	-	840 000	-	1 620 000	780 000	-	-	-	840 000	
Etats-Unis d'Amérique (dollars E.-U.)	126 060	100 000 000	-	100 000 000	-	200 000 000	700 000	96 300 000	96 300 000	96 300 000	96 300 000	
Fidji (dollars E.-U.)	11 000	-	-	126 060	-	252 120	126 060	-	126 060	-	126 060	
Finlande (markkaa finlandais)	5 657 895	10 000 000	-	91 000	-	102 000	11 000	-	91 000	-	91 000	
France (francs français)	71 818	(39 067)	21 500 000	5 584 416	-	11 203 244	5 618 828	-	5 584 416	-	5 584 416	
Gabon (francs CFA)	10 750	76 025	1 251 886	246 377	-	10 246 377	10 246 377	-	-	-	-	
Gambia (cedi)	338 000	23 200	389 056	338 310	-	10 750	5 000	5 750	-	-	-	
Grèce (dollars E.-U.)	460 000	-	-	460 000	-	2 139 962	699 510	1 439 962	1 439 962	1 439 962	1 439 962	
Guatemala (dollars E.-U.)	27 000	10 000	-	37 000	-	74 000	460 000	-	460 000	-	460 000	
Guyane (dollars guyanais)	140 438	1	358 120	140 439	-	280 878	37 000	-	37 000	-	37 000	
Haïti (dollars E.-U.)	10 170	2 645	1 137 500	4 000	-	6 645	6 645	-	140 439	-	140 439	
Haute-Volta (francs CFA)	22 699	(620)	-	4 550	-	14 100	5 000	4 550	9 100	4 550	4 550	
Honduras (dollars E.-U.)	415 851	(8 733)	8 500 000	19 864	-	33 830	13 966	-	19 864	-	19 864	
Hongrie (forints)	528	-	-	408 065	-	823 916	415 851	-	408 065	-	408 065	
Iles Cook (dollars néo-zélandais)	3 760 734	140	-	-	-	668	668	-	-	-	-	
Inde (roupies indiennes)	460 000	300 000	55 000 000	6 250 000	-	10 310 734	4 060 734	-	5 250 000	-	6 250 000	
Indonésie (dollars E.-U.)	1 008 475	-	-	529 000	-	989 000	460 000	-	529 000	-	529 000	
Irak (dinars)	4 000 000	-	150 000	508 475	-	1 516 950	1 008 475	-	508 475	-	508 475	
Iran (dollars E.-U.)	-	-	-	4 000 000	-	8 000 000	4 000 000	-	4 000 000	-	4 000 000	
Irlande (livres)	-	513 300	-	-	-	513 300	513 300	-	-	-	-	
Islande (couronnes islandaises)	77 042	-	16 000 000	84 211	-	161 253	77 042	-	84 211	-	84 211	
Israël (équivalent en dollars E.-U.)	299 381	-	-	242 000	-	541 381	299 381	-	242 000	-	242 000	

Tableau 1 - Première partie (suite)

Gouvernement	Contributions annoncées pour 1977			Contributions annoncées pour des exercices futurs			Contributions annoncées pour des exercices futurs			Composition du solde à recevoir			
	Solde à recevoir au 31 décembre 1975	Contributions supplémentaires et ajustements		Monnaie locale	Equivalent en dollars des Etats-Unis	Monnaie locale	Equivalent en dollars des Etats-Unis	Total	Contributions reçues en 1976	Solde à recevoir au 31 décembre 1976		Composition du solde à recevoir	
		Dollars	Dollars							Dollars	Dollars	Dollars	Dollars
Italie (liras)	6 573 143	(1 140 065)	3 600 000	0 000	4 161 850	-	-	9 594 928	-	9 594 928	5 433 078	4 161 850	-
Jamahiriya arabe libyenne (dollars E.-U.)	-	750 000	-	-	-	-	-	750 000	750 000	-	-	-	-
Jamaïque (dollars jamaïcains)	133 113	-	121 000	133 113	-	-	-	266 226	133 113	133 113	-	133 113	-
Japon (dollars E.-U.)	80 500	20 000 000	-	93 575	-	-	-	174 075	80 500	93 575	-	93 575	-
Jordanie (dollars E.-U.)	43 244	-	-	-	-	-	-	43 244	-	43 244	43 244	-	-
Kampouche démocratique (riels)	158 340	-	750 000	90 253	-	-	-	245 820	78 207	167 613	77 360	90 253	-
Koweït (dollars E.-U.)	500 000	-	-	500 000	-	-	-	1 000 000	500 000	500 000	-	500 000	-
Lesotho (dollars E.-U.)	-	12 295	-	-	-	-	-	12 295	12 295	-	-	-	-
Liban (livres libanaises)	207 489	(26 896)	-	-	-	-	-	180 593	-	180 593	180 593	-	-
Libéria (dollars E.-U.)	229 850	-	-	-	-	-	-	229 850	176 000	53 850	53 850	-	-
Luxembourg (francs luxembourgeois)	73 077	3 950	3 220 000	87 027	-	-	-	164 054	77 027	87 027	-	87 027	-
Madagascar (francs malgaches)	32 091	(3 851)	7 060 000	28 240	-	-	-	56 480	-	56 480	28 240	28 240	-
Malaisie (dollars E.-U.)	200 000	-	-	100 000	-	-	-	300 000	200 000	100 000	-	100 000	-
Malawi (dollars E.-U.)	14 950	-	-	17 293	-	-	-	32 243	14 950	17 293	-	17 293	-
Maldives (dollars E.-U.)	-	1 000	-	1 000	-	-	-	2 000	-	2 000	1 000	1 000	-
Mali (francs maliens)	261 309	(232 963)*	-	44 382	-	-	-	28 346	-	44 382	-	44 382	-
Malte (livres maltaises)	12 346	(581)	5 500	322 222	-	-	-	36 147	11 765	322 222	-	322 222	-
Maroc (dirhams)	327 670	(20 852)	1 450 000	4 450	-	-	-	629 040	306 818	4 450	-	4 450	-
Maurice (dollars E.-U.)	4 071	4 271	-	4 450	-	-	-	9 021	4 271	4 450	-	4 450	-
Mauritanie (ouguiyas)	-	(272)	-	-	-	-	-	3 799	-	3 799	3 799	-	-
Mexique (dollars E.-U.)	5 045	1 115 500	-	1 000 000	-	-	-	2 115 500	795 500	1 320 000	320 000	1 000 000	-
Mozambique (francs français)	-	(56)	22 200	4 440	-	-	-	9 429	4 989	4 440	-	4 440	-
Mongolie (équivalent en dollars E.-U.)	33 029	37	-	20 300	-	-	-	53 366	30 510	22 856	2 556	20 300	-
Népal (dollars E.-U.)	35 000	-	-	38 500	-	-	-	73 500	35 000	38 500	-	38 500	-
Nicaragua (dollars E.-U.)	119 500	-	-	40 000	-	-	-	159 500	82 000	77 500	37 500	40 000	-
Niger (francs CFA)	-	-	2 500 000	10 000	-	-	-	10 000	-	10 000	-	10 000	-
Nigeria (naira)	813 008	(2 459)	500 000	806 452	-	-	-	1 617 001	508 130	1 108 871	302 413	806 452	-
Norvège (couronnes norvégiennes)	21 286 232	-	148 000 000	28 298 279	-	-	-	49 584 511	21 286 232	28 298 279	-	28 298 279	-
Nouvelle-Zélande (dollars néo-zélandais)	2 127 772	-	1 500 000	1 500 000	-	-	-	3 627 772	3 627 772	-	-	-	-

\* Annulation.

Tableau 1 - Première partie (suite)

	Contributions annoncées pour des exercices futurs				Contributions pour 1977				Contributions annoncées pour des exercices futurs				Composition du solde à recevoir					
	Solde à recevoir au 31 décembre 1975		Contributions supplémentaires et ajustements		Monnaie locale		Equivalent en dollars des Etats-Unis		Monnaie locale		Equivalent en dollars des Etats-Unis		Solde à recevoir au 31 décembre 1976		Pour 1976 et des exercices antérieurs		Pour 1978 et des exercices futurs	
	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars
Gouvernement																		
Oman (dollars E.-U.)	65 000	-	-	-	-	-	70 000	-	-	-	-	135 000	65 000	-	-	70 000	-	-
Ouganda (schillings ougandais)	49 261	(599)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	48 662	48 662	-	-	-	-	-
Pakistan (roupies pakistanaïses)	484 563	3	8 886 600	897 636	-	-	897 636	-	-	-	1 382 202	484 566	484 566	-	-	897 636	-	897 636
Panama (balboas)	223 140	-	203 000	203 000	-	-	203 000	-	-	-	426 140	223 140	223 140	-	-	203 000	-	203 000
Papouasie-Nouvelle-Guinée (kina)	-	12 422	10 000	12 285	-	-	12 285	-	-	-	24 707	12 422	12 422	-	-	12 285	-	12 285
Paraguay (guaranis)	36 000	-	1 300 000	10 317	-	-	10 317	-	-	-	46 317	-	-	-	-	46 317	-	10 317
Pays-Bas (florins)	44 943 820	7 352 941	120 000 000	47 808 765	-	-	47 808 765	-	-	-	100 105 526 52	296 761	296 761	-	-	47 808 765	-	47 808 765
Pérou (dollars E.-U.)	275 000	-	-	290 000	-	-	290 000	-	-	-	565 000	275 000	275 000	-	-	290 000	-	290 000
Philippines (dollars E.-U.)	500 000	-	-	600 000	-	-	600 000	-	-	-	1 100 000	500 000	500 000	-	-	600 000	-	600 000
Pologne (zlotys)	975 928	-	-	1 190 508	-	-	1 190 508	-	-	-	2 166 436	975 928	975 928	-	-	1 190 508	-	1 190 508
Portugal (dollars E.-U.)	-	-	-	30 000	-	-	30 000	-	-	-	30 000	-	-	-	-	30 000	-	30 000
Qatar (dollars E.-U.)	200 000	-	-	200 000	-	-	200 000	-	-	-	400 000	200 000	200 000	-	-	200 000	-	200 000
République arabe syrienne (livres syriennes)	31 507	(2 020)	132 000	33 846	-	-	33 846	-	-	-	63 333	29 487	29 487	-	-	33 846	-	33 846
République de Corée (dollars E.-U.)	-	300 000	-	360 000	-	-	360 000	-	-	-	660 000	300 000	300 000	-	-	360 000	-	360 000
République démocratique allemande (marks)	784 314	-	2 000 000	833 333	-	-	833 333	-	-	-	1 617 647	784 314	784 314	-	-	833 333	-	833 333
République démocratique populaire lao (dollars E.-U.)	34 500	-	-	-	-	-	-	-	-	-	34 500	34 500	34 500	-	-	-	-	-
République Dominicaine (pesos dominicains)	30 000	-	-	25 000	-	-	25 000	-	-	-	55 000	30 000	30 000	-	-	25 000	-	25 000
République socialiste du Viet-Nam (dollars E.-U.)	25 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25 000	-	-	-	-	25 000	-	-
République socialiste soviétique de Biélorussie (roubles)	177 632	-	135 000	179 045	-	-	179 045	-	-	-	356 677	177 632	177 632	-	-	179 045	-	179 045
République socialiste soviétique d'Ukraine (roubles)	444 079	-	337 500	447 613	-	-	447 613	-	-	-	891 692	444 079	444 079	-	-	447 613	-	447 613
République-Unie de Tanzanie (shillings tanzaniens)	172 414	6 858	700 000	84 236	-	-	84 236	-	-	-	263 508	179 272	179 272	-	-	84 236	-	84 236
République-Unie du Cameroun (francs CFA)	167 636	(4 889)	25 825 000	103 300	-	-	103 300	-	-	-	266 047	161 938	161 938	-	-	104 109	-	103 300
Roumanie (lei)	685 714	23 810	3 500 000	291 667	-	-	291 667	-	-	-	1 001 191	709 524	709 524	-	-	291 667	-	291 667
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (livres)	26 262 626	2 983 625	-	-	-	-	-	-	-	-	29 246 251	29 246 251	29 246 251	-	-	-	-	-
Rwanda (dollars E.-U.)	10 000	419	-	10 000	-	-	10 000	-	-	-	20 419	10 419	10 419	-	-	10 000	-	10 000
Saint-Siège (dollars E.-U.)	-	2 000	-	2 000	-	-	2 000	-	-	-	4 000	2 000	2 000	-	-	2 000	-	2 000



Tableau 1 - Première partie (suite)

	Contributions annoncées pour 1977				Contributions annoncées pour des exercices futurs		Total	Solde à recevoir au 31 décembre 1976	Composition du solde à recevoir			
	Solde à recevoir au 31 décembre 1975	Contributions supplémentaires et ajustements		Monnaie locale	Equivalent en dollars des États-Unis	Monnaie locale			Equivalent en dollars des États-Unis	Pour 1976 et des exercices antérieurs		Pour 1978 et des exercices futurs
		Dollars	Contributions supplémentaires et ajustements							Dollars	Dollars	
Gouvernement												
Yémen (rials)	9 967	33	22 500	4 945	-	-	14 945	4 945	-	-	4 945	
Yémen démocratique (rials)	-	2 645	-	-	-	-	2 645	-	-	-	-	
Yugoslavie (équivalent en dollars E.-U.)	1 544 700	-	-	1 776 400	-	-	3 321 100	1 776 400	-	-	1 776 400	
Zaire (dollars E.-U.)	-	300 000	-	56 557	-	-	356 557	56 557	-	-	56 557	
Zambie (dollars E.-U.)	139 375	-	-	132 256	-	-	271 611	132 256	-	-	132 256	
	319 445 069	154 254 739	-	401 608 218	-	62 154 248	937 462 274	468 835 004	10 865 955	395 814 801	62 154 248	

Tableau 1 - Deuxième partie

État des contributions spéciales annoncées en faveur des pays les moins développés au 31 décembre 1976  
(En dollars des États-Unis)

Belgique (francs belges)	1 025 641	-	-	-	-	1 025 641	1 025 641	-	-	-	-
Canada (dollars canadiens)	495 050	10 001	-	-	-	505 051	505 051	-	-	-	-
Norvège (couronnes norvégiennes)	1 268 116	1 811 594	7 000 000	1 338 432	-	4 418 142	3 079 710	1 338 432	-	1 338 432	-
Philippines (dollars E.-U.)	-	-	-	166 667	-	333 333	500 000	500 000	-	166 667	333 333
Suède (couronnes suédoises)	-	3 378 378	-	-	-	3 378 378	3 378 378	-	-	-	-
	2 788 807	5 199 973	-	1 505 099	-	333 333	9 827 212	7 988 780	1 838 432	1 505 099	333 333

## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Obligations des gouvernements au titre des dépenses des programmes qui sont à leur charge :  
situation au 31 décembre 1976

(En dollars des Etats-Unis)

## Obligations des gouvernements

Gouvernement ou organisation	Solde à recevoir au	Obligations	Annulations	Total	Reçu en 1976	Solde à recevoir au
	31 décembre 1975	comptabilisées en 1976	et ajustements pour 1976 et des exercices antérieurs		31 décembre 1976	
	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars
Albanie .....	62 435	16 000	-	78 435	-	78 435
Algérie .....	983 197	320 000	-	1 303 197	1 303 197	-
Arabie Saoudite .....	-	160 000	-	160 000	160 000	-
Argentine .....	300 060	320 000	-	620 060	620 060	-
Bahamas .....	138	39 780	-	39 918	39 209	709
Bahreïn .....	-	40 000	-	40 000	40 000	-
Bangladesh .....	-	296 000	(296 000)	-	-	-
Barbade .....	24 809	40 000	-	64 809	64 809	-
Belize .....	-	16 000	-	16 000	16 000	-
Birmanie .....	54 840	240 000	-	294 840	294 840	-
Bolivie .....	667 486	240 000	-	907 486	541 786	365 700
Brésil .....	1 296 591	480 000	-	1 776 591	259 521	1 517 070
Bulgarie .....	21 994	120 000	-	141 994	141 994	-
Chili .....	633 786	320 000	-	953 786	771 098	182 688
Chypre .....	-	80 000	-	80 000	80 000	-
Colombie .....	1 123 671	320 000	-	1 443 671	152 577	1 291 094
Communauté de l'Afrique orientale	40 054	-	-	40 054	16 947	23 107
Comores .....	18 186	13 995	-	32 180	-	32 180
Congo .....	252 812	120 000	-	372 812	56 193	316 619
Costa Rica .....	46 880	80 000	-	126 880	126 880	-
Côte d'Ivoire .....	-	240 000	-	240 000	235 971	4 029
Cuba .....	-	160 000	-	160 000	160 000	-
Egypte .....	889 917	440 000	-	1 329 917	889 917	440 000
El Salvador .....	248 293	80 000	-	328 293	208 293	120 000
Emirats arabes unis .....	5 781	22 455	-	28 236	5 781	22 455
Empire centrafricain .....	141 865	120 000	(240 000)	21 865	-	21 865
Equateur .....	106 328	240 000	-	346 328	153 947	192 381
Espagne .....	111 271	80 000	-	191 271	80 221	111 050
Fidji .....	-	80 000	-	80 000	59 672	20 328
Gabon .....	117 597	120 000	-	237 597	237 597	-
Gambie .....	38 594	-	(24 633)	13 961	13 961	-
Ghana .....	-	240 000	-	240 000	240 000	-
Grèce .....	535	120 000	-	120 535	120 535	-
Grenade .....	30 992	27 172	-	58 164	-	58 164
Guatemala (Institut centraméricain de recherche et de technologie industrielle) .....	41 900	-	-	41 900	-	41 900
Guinée équatoriale .....	112 000	56 000	-	168 000	-	168 000
Guyane .....	78 929	80 000	-	158 929	78 929	80 000
Honduras .....	-	80 000	(80 000)	-	(1 929)	1 929
Hong-kong .....	-	8 000	-	8 000	8 000	-
Hongrie .....	-	120 000	-	120 000	109 273	10 727
Inde .....	-	800 000	-	800 000	800 000	-
Indonésie .....	-	560 000	-	560 000	560 000	-
Irak .....	5 069	240 000	-	245 069	243 234	1 835
Iran .....	-	320 000	-	320 000	320 000	-
Islande .....	15 948	16 000	-	31 948	249	31 699
Israël .....	181 717	80 000	-	261 717	260 377	1 340
Jamahiriya arabe libyenne .....	-	80 000	-	80 000	80 000	-
Jamaïque .....	107 518	120 000	-	227 518	107 341	120 177
Jordanie .....	-	240 000	-	240 000	240 000	-
Kampuchea démocratique .....	657 480	160 000	-	817 480	84 103	733 377
Kenya .....	-	240 000	-	240 000	240 000	-
Koweït .....	-	16 000	-	16 000	16 000	-
Liban .....	566 810	160 000	-	726 810	-	726 810
Libéria .....	-	160 000	-	160 000	97 344	62 656
Madagascar .....	-	160 000	-	160 000	-	160 000
Malaisie .....	17 007	240 000	-	257 007	256 761	246
Malte .....	79 058	40 000	-	119 058	119 058	-
Maroc .....	-	320 000	-	320 000	320 000	-
Maurice .....	-	80 000	-	80 000	80 000	-
Mauritanie .....	289 992	80 000	-	369 992	-	369 992

## Obligations des gouvernements

Gouvernement ou organisation	Solde à recevoir au 31 décembre 1975	Obligations comptabilisées en 1976	Annulations et ajustements pour 1976 et des exercices antérieurs	Total	Reçu en 1976	Solde à recevoir au 31 décembre 1976
	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars
Mexique .....	71 152	320 000	-	391 152	371 272	19 880
Mongolie .....	-	160 000	-	160 000	160 000	-
Nicaragua .....	80 422	80 000	-	160 422	80 422	80 000
Nigéria .....	629 953	480 000	-	1 109 953	629 953	480 000
Nouvelle-Zélande .....	4 382	-	-	4 382	4 382	-
Iles Cook .....	-	18 505	-	18 505	8 048	10 457
Nioué .....	3 501	171	-	3 672	3 501	171
Oman .....	29 614	75 846	-	105 460	29 614	75 846
Pakistan .....	-	296 000	-	296 000	296 000	-
Panama .....	263 996	120 000	-	383 996	120 000	263 996
Papouasie-Nouvelle-Guinée .....	-	80 000	-	80 000	80 000	-
Paraguay .....	485 428	120 000	-	605 428	-	605 428
Pays-Bas						
Antilles néerlandaises .....	73 656	64 179	-	137 835	-	137 835
Pérou .....	84 099	240 000	-	324 099	268 261	55 838
Philippines .....	-	320 000	-	320 000	320 000	-
Pologne .....	-	120 000	-	120 000	120 000	-
Portugal .....	1 159	-	-	1 159	-	1 159
Qatar .....	48 000	24 000	-	72 000	72 000	-
République arabe syrienne .....	-	240 000	-	240 000	224 615	15 385
République Dominicaine .....	-	120 000	-	120 000	120 000	-
République populaire démocratique de Corée .....	4 526	240 000	-	244 526	232 205	12 321
République socialiste du Viet-Nam .....	182 639	160 000	-	342 639	-	342 639
République-Unie du Cameroun .....	-	240 000	-	240 000	240 000	-
Roumanie .....	126 671	120 000	-	246 671	246 671	-
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord						
Brunéi .....	-	793	-	793	-	793
Iles Caïmanes .....	-	17 524	-	17 524	17 524	-
Iles Gilbert et Ellice .....	-	8 000	-	8 000	8 000	-
Iles Leeward						
Antigua .....	31 792	29 282	-	61 074	-	61 074
Montserrat .....	2 807	8 722	-	11 529	2 807	8 722
Saint-Christophe et Nièves ..	-	11 114	-	11 114	11 114	-
Iles Salomon .....	16 000	16 000	-	32 000	32 000	-
Iles Turques et Caïques .....	4 599	1 241	-	5 840	-	5 840
Iles Vierges britanniques ...	-	3 531	-	3 531	3 531	-
Iles Windward						
Dominique .....	30 804	12 379	-	43 183	5 000	38 183
Sainte-Lucie .....	32 205	16 673	-	48 878	33 757	15 121
Saint-Vincent .....	-	6 123	-	6 123	1 180	4 943
Royaume-Uni et France						
Nouvelles-Hébrides .....	18 874	12 162	-	31 036	-	31 036
Sénégal .....	422 398	160 000	-	582 398	144 516	437 882
Sierra Leone .....	286 199	120 000	-	406 199	2 296	403 903
Singapour .....	-	120 000	-	120 000	120 000	-
Souaziland .....	-	91 200	-	91 200	-	91 200
Soudan .....	-	-	(98 708)	(98 708)	(98 708)	-
Sri Lanka .....	-	240 000	-	240 000	212 391	27 609
Surinam .....	-	40 000	-	40 000	34 227	5 773
Tchécoslovaquie .....	-	40 000	-	40 000	40 000	-
Thaïlande .....	-	240 000	-	240 000	240 000	-
Togo .....	298 481	160 000	-	458 481	96 093	362 388
Tonga .....	-	16 000	-	16 000	16 000	-
Trinité-et-Tobago .....	-	80 000	-	80 000	80 000	-
Tunisie .....	466 912	240 000	-	706 912	(186 092)	893 004
Turquie .....	616 295	320 000	-	936 295	936 295	-
Uruguay .....	301 271	160 000	-	461 271	461 271	-
Venezuela .....	224 237	160 000	-	384 237	182 179	202 058
Yémen démocratique .....	-	160 000	(160 000)	-	-	-
Yougoslavie .....	272 636	120 000	-	392 636	195 306	197 330
Zaïre .....	320 000	320 000	-	640 000	640 000	-
Zambie .....	-	240 000	(240 000)	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>14 806 248</b>	<b>16 616 847</b>	<b>(1 139 341)</b>	<b>30 283 754</b>	<b>18 087 377</b>	<b>12 196 377</b>

Obligations des gouvernements au titre de leurs contributions de contrepartie  
en espèces aux projets : situation au 31 décembre 1976

(En dollars des Etats-Unis)

Gouvernement ou organisation	Obligations des gouvernements			Reçu en 1976			Solde à recevoir au 31 décembre 1976			
	Solde à recevoir au 31 décembre 1975	Obligations ajustées et compensabilisées en 1976	Total	Pour 1976 et des exercices antérieurs	Pour des exercices futurs	Ajustements de recettes d'exercices antérieurs	Total	Pour 1976 et des exercices antérieurs	Pour des exercices futurs	Total
Afghanistan	3 653	5 000	8 653	1 815	-	-	1 815	3 838	3 000	6 838
Algérie	40 200	(11 284)	28 916	9 639	-	-	9 639	49 856	19 277	19 277
Antilles néerlandaises	45 418	4 438	49 856	-	-	-	-	800 530	149 040	49 856
Arabie Saoudite	729 238	220 332	949 570	-	-	-	-	180 033	65 804	949 570
Argentine	776 183	(354 044)	422 139	176 302	-	(15 652)	176 302	65 795	90 000	245 837
Australie	69 443	150 000	219 443	79 302	-	-	79 302	65 795	90 000	155 795
Bahamas	141 093	860	141 953	141 953	-	-	141 953	4 000	-	4 000
Bahreïn	4 000	-	4 000	-	-	-	-	22 956	21 047	44 003
Bangladesh	87 973	(40 837)	47 136	3 133	-	-	3 133	108 520	166 817	275 337
Barbade	238 000	92 697	330 697	55 360	-	-	55 360	2 958	-	2 958
Belize	2 958	-	2 958	-	-	-	-	29 000	-	29 000
Bénin	102 237	(73 237)	29 000	46 154	-	-	46 154	15 803	-	15 803
Birmanie	89 273	(27 316)	61 957	10 190	-	-	10 190	9 620	-	9 620
Bolivie	19 810	-	19 810	-	-	-	-	174 538	100 000	265 577
Botswana	17 100	(17 100)	-	-	-	-	-	180 567	188 998	180 567
Brésil	176 304	263 811	440 115	180 620	-	(6 082)	174 538	90 587	-	279 585
Burundi	58 243	130 464	188 707	15 873	-	(7 733)	8 140	500	-	500
CE-11	65 655	1 086 413	1 156 068	838 589	37 894	-	876 483	188 998	-	188 998
Chypre	8 800	-	8 800	8 300	-	-	8 300	-	-	-
Colombie	4 836	-	4 836	-	-	-	-	4 836	-	4 836
Communauté de l'Afrique orientale	-	28 916	28 916	-	-	-	-	28 976	-	28 976
Congo	53 273	399 491	452 764	-	-	-	-	452 764	-	452 764
Costa Rica	59 988	-	59 988	-	-	-	-	59 988	-	59 988
Côte d'Ivoire	-	243 258	243 258	-	-	(23 400)	(23 400)	121 125	145 533	266 658
Cuba	-	742 695	742 695	742 695	-	-	742 695	-	-	-
Egypte	1 186 370	551 256	1 737 626	736 885	38 334	(6 634)	768 585	152 886	816 155	969 041
El Salvador	72 364	(24 327)	48 037	-	-	-	-	72 364	-	72 364
Empire centrafricain	120 089	(2 711)	117 378	-	-	-	-	95 762	-	95 762
Equateur	14 345	(2 711)	11 634	-	-	-	-	11 634	-	11 634
Etats-Unis d'Amérique	6 465	-	6 465	-	-	-	-	6 465	-	6 465
Ethiopie	177 995	(210 468)	-	-	-	(32 475)	(32 475)	-	-	-
Fidji	-	5 000	5 000	2 000	-	-	2 000	-	3 000	3 000
France	27 856	-	27 856	-	-	-	-	27 856	-	27 856
Gabon	-	773 696	773 696	138 249	-	(85 753)	52 496	197 122	524 078	721 200
Gambie	44 854	(17 169)	27 685	305	-	-	305	27 380	-	27 380
Ghana	37 900	199 417	237 317	222 817	14 500	-	237 317	-	-	-
Grenade	3 118	17 976	21 094	-	-	-	-	21 094	-	21 094
Guatemala	123 452	-	123 452	-	-	-	-	123 452	-	123 452
Guinée	95 802	-	95 802	-	-	-	-	54 260	-	54 260
Guinée équatoriale	17 100	124 322	141 422	163 864	-	-	163 864	-	-	-
Guyane	150 522	(17 100)	133 422	99 465	-	-	99 465	68 721	166 817	235 538
Haïti	500 516	184 481	684 997	125 107	-	-	125 107	387 126	57 009	444 135
Haute-Volta	21 899	(9 270)	12 629	33 219	-	(33 480)	(261)	12 890	-	12 890

Tableau 3 (suite)

Gouvernement ou organisation	Obligations des gouvernements			Reçu en 1976			Solde à recevoir au 31 décembre 1976			
	recevoir au 31 décembre 1975			Pour 1976			Pour 1976			
	Total	Obligations ajustées et comptabilisées en 1976	Ajustements de recettes d'exercices antérieurs	Total	Pour des exercices futurs	Ajustements d'exercices antérieurs	Total	Pour des exercices antérieurs	Pour des exercices futurs	Total
Honduras	125 852	-	-	125 852	-	-	125 852	125 852	-	125 852
Hong-kong	13 973	20 000	-	33 973	17 350	-	4 623	4 623	12 000	16 623
Iles Gilbert	-	1 000	-	1 000	400	-	-	-	-	-
Inde	139 754	47 341	-	187 095	99 642	600	1 000	1 000	-	-
Indonésie	742 758	168 928	(56)	911 686	154 271	11 370	(56)	57 509	30 000	87 509
Irak	288 422	(256 357)	(20 452)	32 065	16 388	-	(44 323)	413 096	353 401	766 497
Iran	1 055 696	2 541 160	(41 396)	3 596 856	1 810 441	20 815	(17 100)	60 000	-	60 000
Jamaïque	8 935	246 627	-	255 562	202 703	-	-	446 725	1 360 271	1 806 996
Japon	86 841	-	-	86 841	53 245	-	-	69 959	-	69 959
Jordanie	177 060	249 970	(18 283)	426 747	181 970	-	-	33 596	-	33 596
Kampuchéa démocratique	109 250	-	-	109 250	-	-	(18 283)	125 000	120 000	245 000
Kenya	52 583	(108 809)	(59 891)	(9 025)	-	-	(59 891)	80 375	28 875	109 250
Lesotho	17 100	(17 100)	-	-	-	-	-	3 665	-	3 665
Liban	31 005	5 000	-	36 005	-	-	-	36 005	-	36 005
Libéria	13 256	(29 949)	-	(16 693)	-	-	-	36 100	-	36 100
Madagascar	29 714	(55 114)	(52 793)	(25 400)	-	-	(52 793)	-	-	-
Malawi	35 999	(23 400)	(25 400)	12 599	-	-	(25 400)	-	-	-
Malaisie	74 211	39 923	-	114 134	61 885	-	-	12 599	-	12 599
Mali	170 750	144 334	-	315 084	108 235	-	-	22 249	30 000	52 249
Malte	533 203	117 473	-	650 676	188 235	-	-	315 084	-	315 084
Maurice	17 100	384 655	(71 643)	500 102	116 592	-	-	242 669	558 597	801 266
Mauritanie	215 777	(147 245)	-	68 532	3 735	-	(21 150)	85 947	-	85 947
Mexique	8 441	-	-	8 441	-	-	-	8 441	-	8 441
Nauru	-	5 000	-	5 000	1 000	-	-	1 000	3 000	4 000
Népal	5 090	54 739	-	59 829	62 003	-	(3 423)	1 249	-	1 249
Nicaragua	7 334	1 072	-	8 406	1 071	-	-	7 335	-	7 335
Niger	282 548	(58 894)	-	223 654	56 636	-	-	167 018	-	167 018
Nigéria	-	(121 363)	-	(121 363)	16 158	-	(121 363)	-	-	-
Nouvelle-Zélande	14 232	40 000	-	54 232	-	-	-	8 000	30 074	38 074
Ouganda	23 400	(23 400)	-	-	48 428	-	(86 432)	34 617	8 939	43 556
Pakistan	76 984	(71 432)	-	5 552	135 059	-	-	34 617	-	34 617
Panama	141 209	(6 150)	-	135 059	135 059	-	-	800	-	800
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-	2 000	-	2 000	-	-	-	25 440	2 706	28 146
Paraguay	58 804	3 152	-	61 956	33 810	-	-	22 710	32 000	54 710
Pays-Bas	39 544	59 656	-	99 200	44 490	-	-	3 557	-	3 557
Pérou	4 259	(702)	-	3 557	-	-	-	494 751	616 196	1 110 947
Philippines	364 607	1 067 942	-	1 432 549	308 413	13 189	-	8 847	-	8 847
Pologne	23 104	(14 257)	-	8 847	-	-	-	3 750	-	3 750
République arabe syrienne	3 750	(383)	-	3 367	-	-	(383)	26 500	73 388	99 888
République de Corée	179 007	58 449	-	237 456	142 948	2 837	(8 217)	308 700	133 167	441 867
République démocratique populaire lao	108 339	2 000	-	110 339	-	-	-	87 764	22 575	110 339
République socialiste du Viet Nam	140 127	1 000	-	141 127	31 064	-	-	73 688	36 375	110 063
République-Unie de Tanzanie	64 584	(87 161)	-	(22 577)	-	-	(22 577)	-	-	-
République-Unie du Cameroun	184 076	386 374	-	570 450	128 583	-	-	308 700	133 167	441 867

Gouvernement ou organisation	Obligations des gouvernements			Reçu en 1976			Solde à recevoir au 31 décembre 1976		
	Solde à recevoir au 31 décembre 1975		Total	Pour 1976 et des exercices antérieurs		Ajustements de recettes d'exercices antérieurs	Pour 1976 et des exercices antérieurs		Total
	Obligations ajustées et comptabilisées en 1976	1		Pour des exercices antérieurs	Pour des exercices futurs		Pour 1976 et des exercices antérieurs	Pour des exercices futurs	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1 354	-	1 355	-	-	-	1 355	-	1 355
Iles Salomon (britanniques)	577	-	577	-	-	-	-	577	-
Brunéi	1 100	-	1 100	1 100	-	-	-	1 100	-
Iles Caïmanes	891	8 988	9 879	-	-	-	-	-	-
Iles Îleward	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Antigua	11 842	13 504	25 346	1 270	-	-	-	1 270	-
Iles Turques et Caïques	4 047	8 988	13 035	-	-	-	-	-	-
Iles Vierges britanniques	1 010	8 988	9 998	-	-	-	-	-	-
Montserrat	1 476	4 493	5 969	1 261	-	-	-	1 261	-
Saint-Christophe-et-Nièves	28 084	10 374	38 458	-	-	-	-	-	-
Iles Windward	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dominique	24 966	13 492	38 458	11 077	-	-	-	11 077	-
Sainte-Lucie	14 214	17 292	31 506	12 812	-	-	-	12 812	-
Saint-Vincent	3 118	17 976	21 094	-	-	-	-	-	-
Rwanda	62 289	(23 400)	39 000	-	-	-	-	-	-
Saouda	-	2 000	2 289	395	-	-	-	395	-
Sénégal	571 499	(342 834)	228 665	62 103	-	(10 151)	-	51 952	1 200
Sierra Leone	23 400	(23 400)	-	-	-	-	-	-	-
Singapour	13 375	10 000	23 375	15 375	-	-	-	15 375	6 000
Somalie	113 506	(23 400)	90 106	-	-	-	-	-	-
Soudan	17 100	(17 100)	-	-	-	-	-	-	-
Sri Lanka	1 249 237	(1 037 308)	211 929	98 708	-	-	-	98 708	-
Surinam	121 872	(89 749)	32 123	16 037	-	-	-	16 037	-
Tchad	45 418	15 906	61 324	44 612	-	-	-	44 612	-
Thaïlande	32 064	(23 400)	8 664	55	-	-	-	8 664	-
Togo	144 958	31 384	176 342	64 732	-	-	-	64 732	-
Tonga	53 975	(21 356)	32 619	27 481	-	-	-	27 481	-
Trinité-et-Tobago	250	1 000	1 250	-	-	-	-	-	-
Tunisie	318 763	243 022	561 785	168 712	-	-	-	168 712	-
Turquie	314 784	(24 030)	290 754	278 260	-	-	-	278 260	-
Uruguay	52 946	31 219	84 165	41 975	-	(4 910)	-	37 065	-
Uruguay	21 970	(6 469)	15 501	-	-	-	-	-	-
Venezuela	3 169	(70 470)	(67 301)	-	-	(67 301)	-	(67 301)	-
Yémen	153 312	15 809	169 121	118 831	-	-	-	118 831	-
Zaire	330 716	(444 820)	(114 104)	-	-	(114 104)	-	(114 104)	-
Zambie	23 400	(23 400)	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>14 826 023</b>	<b>7 362 442</b>	<b>22 188 465</b>	<b>8 705 392</b>	<b>213 131 (1 022 557)</b>	<b>7 895 966</b>	<b>7 950 314</b>	<b>6 342 185 14 292 499</b>	<b>6 342 185 14 292 499</b>

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPEMENT

Tableau 4

Obligations des Gouvernements au titre de leur participation aux frais (projets) : situation au 31 décembre 1976

(En dollars des Etats-Unis)

Gouvernement ou organisation	Obligations des Gouvernements comptabilisées en 1976				Reçu en 1976		Composition du solde à recevoir		
	Solde à recevoir au 31 décembre 1975	Pour des exercices futurs		Total	Pour 1976 et des exercices antérieurs	Pour des exercices futurs	Solde à recevoir au 31 décembre 1976	Pour 1976 et des exercices antérieurs	Pour 1977 et des exercices futurs
		Pour 1976	Pour des exercices futurs						
<b>Total</b>		52 953		52 953			52 953		
Algerie		111 111		111 111					
Allemagne, République fédérale d'		3 024 636		6 547 798					
Arabie Saoudite	2 056 438	1 466 724		3 324 670			1 324 577		1 898 551
Bahrein	1 393 174	184 509		1 047 439	3 351		489 770		488 772
Bolivie	132 392			322 987			154 306		
Botswana				382 755			23 075		
Botsuana	124 300			2 774 291			13 059		
Bresil				54 000			33 940		
Brunoi				1 000 000					33 750
Canada				13 186					
Chili				40 000					
Costa Rica	11 300			1 135 166			40 000		
Cote d'Ivoire	769 945	143 613		497 512		102 604	556 856		313 955
Danemark				198 193					
El Salvador	175			534 884					
Emirats arabes unis	425 415	30 552		279 692			255 232		239 953
Gabon		19 745		154 784			104 851		19 745
Ghana				7 100			7 100		
Guatemala				54 036			54 036		
Honduras				50 000					
Irak				3 535 692					
Iran	2 551 193			2 727 181			808 511		756 814
Jamahiriya arabe libyenne	21 338 081	2 333 137		13 644 960		103 697	11 691 158		9 373 845
Japon	94 965			777 212			11 974		
Koweït				1 000 000					
Liban	361 355	206 416		375 846			321 263		321 263
Liban	81 250								
Malaisie				558 423					
Mexique				129 616			1 474		
Nigeria				9 042 076			1 893 996		1 893 996
Norvege	543 478			543 478					
Oman	3 670			3 670			1 615		1 615
Panama				27 018					
Pays-Bas				526 050					
Pologne				274 452					

Gouvernement ou organisation	Obligations des gouvernements comptabilisées en 1976					Reçu en 1976			Composition du solde à recevoir		
	Solde à recevoir au 31 décembre 1975	Obligations		Total	Pour 1976 et des exercices antérieurs	Pour 1976 et des exercices futurs	Total	Solde à recevoir au 31 décembre 1976	Pour 1976 et des exercices antérieurs	Pour 1977 et des exercices futurs	
		Pour 1976	Pour des exercices futurs								
Qatar	1 052 086	2 970 591	79 054	4 101 731	3 092 414	-	3 092 414	1 009 317	684 579	324 736	
République-Unie de Tanzanie	-	1 107 953	29 270	1 137 223	900 509	1 026	901 535	235 688	207 444	28 244	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	1 769 912	1 769 912	1 769 912	-	1 769 912	-	-	-	-	
Singapour	-	213 009	-	213 009	186 462	-	186 462	26 547	-	-	
Soudan	-	1 000 065	-	1 000 065	1 000 065	-	1 000 065	-	-	-	
Suisse	-	750 000	-	750 000	750 000	-	750 000	-	-	-	
Thaïlande	24 860	-	-	24 860	24 860	-	24 860	-	-	-	
Turquie	65 000	788 231	303 328	1 236 559	807 294	3 965	811 259	425 300	45 937	379 363	
Uruguay	-	29 464	-	29 464	22 515	-	22 515	6 949	6 949	-	
Venezuela	-	616 665	330 486	947 151	235 995	-	235 995	711 156	380 670	350 486	
Projets interrégionaux	-	621 927	103 170	725 097	507 923	-	507 923	217 174	114 004	103 170	
West African Development Bank	-	85 000	-	85 000	85 000	-	85 000	-	-	-	
	-	65 436	423 624	489 060	65 436	-	65 436	423 624	-	423 624	
	31 029 077	31 903 331	7 627 624	70 500 032	47 551 337	214 643	47 765 980	22 794 052	5 862 168	16 931 884	

## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Recettes accessoires des exercices terminés les 31 décembre 1975 et 31 décembre 1976  
(En dollars des Etats-Unis)

<u>1975</u>		<u>1976</u>
5 424 070	Revenu des placements	4 490 039
84 191	Intérêt des prêts au logement	209 879
1 149 096	Recettes (dépenses) accessoires précédemment inscrites aux comptes des organisations participantes et chargées de l'exécution	(176 949)
(34 931)	Intérêt sur des fonds avancés par la FAO	(43 150)
	Frais généraux d'un exercice antérieur annulés par une organisation chargée de l'exécution	50 300
3 229	Budget d'administration du PNUD : économies (montant net) réalisées lors du règlement d'engagements d'exercices antérieurs	
190 842	Divers	134 498
<hr/> 6 816 497		<hr/> 4 664 617
(11 325 191)	Pertes au change et réévaluation de devises	(292 786)
<hr/> (4 508 694)	<b>Total des recettes (dépenses) accessoires</b>	<hr/> <b>4 371 831</b> <hr/>

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT**  
**Dépenses de 1976 par organisation**  
 (En dollars des Etats-Unis)

Organisations	Chiffre indicatif de planification (CIP)					Réserve du programme	Mesures spéciales en faveur des pays les moins développés	Participation aux frais	Total partiel	Frais généraux des organisations	Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements b/	Total général
	Projets de pays	Projets régionaux	Projets inter-régionaux	Projets mondiaux	CIP total							
ONU	41 741 685	9 743 321	244 669	1 347	51 731 022	1 330 083	2 981 641	3 067 408	59 110 154	8 662 004	2 812 736	70 584 894
CNUDI	24 833 839	881 182	153 273	-	25 868 294	3 434 157	1 204 231	1 187 630	31 694 312	4 698 728	87 470	36 440 510
CNUCED	2 364 840	3 332 210	1 394 267	-	7 081 317	94 536	913 502	338 900	8 428 255	1 366 000	56 304	9 850 559
OIT	25 782 146	3 093 364	(28 350)	-	28 847 160	193 632	1 269 046	3 215 611	33 525 449	4 962 012	270 140	38 777 601
FAO	86 044 137	10 223 335	3 945 466	30 040	100 242 978	2 396 286	2 767 070	9 822 891	115 229 225	15 610 085	2 160 993	133 000 303
UNESCO	30 768 275	3 286 318	215 062	-	34 269 655	523 472	339 284	4 088 451	39 220 862	5 749 693	149 886	45 120 441
OACI	12 351 638	4 922 532	-	-	17 304 170	1 125	18 600	1 071 940	18 395 835	2 542 364	10 896	20 949 095
OMS	16 283 375	2 785 687	95 340	54 032	19 218 434	213 416	543 037	723 318	20 698 205	2 663 288	136 554	23 498 047
Banque mondiale	10 709 910	802 737	-	-	11 512 647	836 587	1 060 589	86 044	13 455 867	1 574 504	118 181	15 239 595
UPU	553 738	813 656	-	-	1 367 394	143 817	150 945	63 035	1 430 429	325 094	-	1 873 704
UIT	10 952 491	3 379 544	-	-	14 656 737	45 236	-	492 687	17 444 186	2 546 656	-	19 990 842
OMM	3 654 785	2 807 581	324 702	-	6 462 366	1 504	-	136 575	6 644 177	1 392 177	23 674	8 060 028
OACI	1 581 609	746 950	62 877	-	2 391 436	1 504	-	-	2 392 940	426 579	-	2 747 548
AIÉA	2 731 854	49 677	98 325	-	2 879 856	274 856	-	-	1 392 626	194 968	-	3 428 819
EAAD	1 117 770	-	-	-	1 117 770	-	-	-	1 652 731	231 351	-	1 587 524
BID	344 167	1 308 564	-	-	1 652 731	-	-	-	20 236 870	2 040 242	63 946	1 943 028
PNUD	7 172 238	4 775 605	77 399	3 479 806	15 505 048	2 317 801	1 352 911	1 061 110	393 954 363	55 320 353	6 487 160	455 761 876
Total partiel	278 988 497	52 982 263	6 573 030	3 565 225	342 109 015	11 806 508	12 561 229	27 477 611	393 954 363	55 320 353	6 487 160	455 761 876
Transfert c/	(1 463 082)	-	-	-	(1 463 082)	-	-	1 463 082	-	-	-	-

a/ Y compris les frais généraux (532 705 dollars) au titre du compte d'écart (experts et bourses). Non compris les frais généraux correspondant aux contributions de contrepartie en espèces des gouvernements.

b/ Y compris les frais généraux (68 124 dollars) correspondant aux contributions de contrepartie en espèces des gouvernements.

c/ Dépenses comptabilisées par les organisations au titre des CIP mais qui seront financées grâce aux contributions du Gouvernement brésilien au titre de la participation aux frais pour l'ensemble des dépenses de programme au Brésil.

## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

## Budget des services administratifs et des services d'appui aux programmes

## Crédits ouverts et dépenses engagées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1976

(En dollars des Etats-Unis)

Chapitre du budget	Crédits ouverts	Engagements						Solde inutilisé
		Réglés par décaissement		Non réglés au 31 décembre 1976		Total		
		Siège	Bureaux extérieurs	Siège	Bureaux extérieurs			
Chapitre premier. Traitements et salaires	38 101 700	13 178 751	24 893 299	25 437	67 225	38 164 712	(63 012) <sup>a/</sup>	
Chapitre 2. Dépenses communes de personne	18 393 400	5 492 698	11 392 134	405 440	896 347	18 186 619	206 781	
Chapitre 3. Frais de voyage et de transport	1 241 600	273 654	578 058	48 410	278 598	1 172 720	68 880	
Chapitre 4. Matériel et installations	689 900	43 757	353 295	1 015	239 827	637 894	52 006	
Chapitre 5. Frais généraux	7 643 100	3 115 551	3 946 887	127 926	363 362	7 553 726	89 374	
Chapitre 6. Dépenses spéciales	903 600	857 395	-	99 036	-	956 431	(52 831) <sup>a/</sup>	
Montant brut des crédits ouverts et dépenses engagées	66 973 300	22 961 806	41 157 673	707 264	1 845 359	66 672 102	301 198	
A déduire :								
Chapitre 7. Recettes								
Contributions du personnel	(7 819 000)	(3 159 389)	(4 762 343)	-	-	(7 921 732)	102 732	
Autres recettes	(1 515 400)	(250 000)	(1 340 311)	-	-	(1 590 311)	74 911	
Montants nets des crédits ouverts et des dépenses	(9 334 400)	(3 409 389)	(6 102 654)	-	-	(9 512 043)	177 643	
	57 638 900	19 552 417	35 055 019	707 264	1 845 359	57 160 059	478 841	

<sup>a/</sup> Les dépenses ayant dépassé les crédits ouverts aux chapitres premier et 6, l'Administrateur demandera au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires l'autorisation d'inscrire l'excédent de dépenses à d'autres chapitres.

## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Placements au 31 décembre 1976 et 1975

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1975</u>	<u>Type de placement</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>1976</u>
	<b>Comptes courants porteurs d'intérêt</b>			
866 885		Couronne danoise	5,00	641 634
529 231		Markka finlandais	5,00	2 140 701
391 211		Couronne suédoise	5,00	122 056
246 362		Florin hollandais	4,50	-
-		Florin hollandais	3,50	20 552
650 175		Dollar canadien	a/	51 962
<u>1 129 815</u>		Livre sterling	a/	<u>32 117</u>
<u>3 813 679</u>				<u>3 009 022</u>
	<b>Comptes de dépôt à vue</b>			
-		Livre sterling	14,00	9 290 429
-		Couronne suédoise	10,25	3 570 238
-		Mark allemand	4,75	6 276 150
256 410		Mark allemand	4,50	1 569 038
180 858		Franc belge	4,00	-
-		Yen japonais	3,25	-
-		Yen japonais	2,75	-
<u>437 268</u>				<u>9 156 225</u>
	<b>Comptes d'épargne</b>			<u>29 862 080</u>
<u>1 754 024</u>		Dollar des Etats-Unis	5,00	<u>18 533 684</u>
	<b>Comptes de dépôt à terme</b>			
3 644 645		Couronne suédoise	8,25	-
-		Dollar néo-zélandais	7,50	2 636 364
2 970 296		Dollar canadien	7,00	-
700 000		Franc suisse	5,3125	-
1 138 952		Couronne suédoise	5,25	-
-		Dollar des Etats-Unis	5,05	5 000 000
158 395		Dollar néo-zélandais	5,00	-
-		Dollar des Etats-Unis	4,8125	500 000
1 872 659		Florin hollandais	4,75	-
950 370		Dollar néo-zélandais	4,00	-
<u>11 435 320</u>				<u>8 136 364<sup>b/</sup></u>
<u>17 440 291</u>	<b>Montant total des placements</b>			<u>59 541 150</u>

a/ Taux d'intérêt fluctuant.

b/ Echéance : janvier 1977.

## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Prêts au logement au 31 décembre 1976

(En dollars des Etats-Unis)

Emprunteur	Période de remboursement du prêt a/	Solde au 31/12/75	Montant avancé en 1976	Montant dû en 1976	Montant reçu en 1976	Solde au 31/12/76
Banque de développement du Tchad	1969-78	67 439	-	21 705	21 705	45 734
Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie	1975-84	228 720	-	22 032	22 032	206 688
Gouvernement du Botswana	1975-89	607 132	-	34 274	34 274	572 858
Gouvernement malawien						
- Phase I	1975-90	243 587	-	13 148	13 148	230 439
- Phase II	1976-91	180 000	-	4 619	4 619	175 381
Communauté de l'Afrique orientale	1976-90	450 000	-	23 269	23 269	426 731
Gouvernement du Lesotho	1976-90	602 270	-	31 148	31 148	571 122
Gouvernement rwandais	1976-90	170 000	-	8 790	8 790	161 210
Gouvernement souazi	1976-90	364 500	90 000	23 501	23 501	430 999
Gouvernement burundais	1976-91	311 426	-	7 982	16 103	295 323
Gouvernement béninois	b/	437 527	-	-	-	437 527
Total		3 662 631	90 000	190 468	198 589	3 554 042

a/ L'intérêt est de 3,5 p. 100 par an sur le solde non remboursé.

b/ La période de remboursement n'a pas encore été déterminée.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT  
Programme de formation d'administrateurs adjoints  
(Fonds d'affectation spéciale)  
Etat des fonds au 31 décembre 1976  
 (En dollars des Etats-Unis)

Origine des fonds	Solde au 31/12/75	Recettes	Total	Décaissements	Solde au 31/12/76
<b>1. Gouvernements</b>					
Allemagne, République fédérale d'	69 027	414 165	483 192	296 091	187 101
Autriche	(9 798)	-	(9 798)	37 248	(47 046)
Belgique	203 111	646 348	849 459	487 118	362 341
Canada	(138 406)	243 869	105 463	77 651	27 812
Finlande	(7 968)	41 907	33 939	32 048	1 891
Iran	89 992	(12 515)	77 477	21 664	55 813
Japon	38 711	74 315	113 026	122 818	(9 792)
Pays-Bas	237 032	1 173 433	1 410 465	755 618	654 847
Suède	88 075	216 849	304 924	236 379	68 545
Suisse	732	160 406	161 138	60 422	100 716
<b>2. Divers</b>					
Association de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour les Nations Unies	(1 526)	-	(1 526)	-	(1 526)
Friends Service Council	(166)	-	(166)	-	(166)
<b>Total</b>	<b>568 816</b>	<b>2 958 777</b>	<b>3 527 593</b>	<b>2 127 057</b>	<b>1 400 536</b>

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT  
Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés  
Etat des fonds au 31 décembre 1976 et 1975  
 (En dollars des Etats-Unis)

1975		1976
<u>15 371 765</u>	Solde en début d'exercice	<u>24 445 418</u>
	Recettes et dépenses pour l'exercice	
14 695 452	Contributions spéciales versées par les gouvernements (tableau 1)	7 988 780
<u>(319 879)</u>	<u>A déduire</u> : Ajustements de change sur les contributions reçues	-
14 375 573		<u>7 988 780</u>
<u>3 000 000</u>	Sommes virées de la réserve du programme	-
17 375 573		<u>7 988 780</u>
<u>(8 301 920)</u>	Dépenses relatives au programme	<u>(12 561 229)</u>
<u>9 073 653</u>		<u>(4 572 449)</u>
<u>24 445 418</u>	Solde en fin d'exercice	<u>19 872 969</u>

Note : Le solde disponible aux fins de programmation au 31 décembre 1976 se décompose comme suit :

Solde indiqué ci-dessus	19 872 969
<u>A ajouter</u> : Contributions annoncées pour 1977 et des exercices ultérieurs (Note 8)	<u>1 838 432</u>
<u>A déduire</u> : Allocations non utilisées	21 711 401
Solde disponible aux fins de programmation au 31 décembre 1976	<u>(12 273 239)</u>
	<u>9 438 162</u>

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT  
Etat du compte des contributions des gouvernements au titre  
de la participation aux frais au 31 décembre 1976 et 1975  
 (En dollars des Etats-Unis)

1975			1976
<u>350 979</u>	Solde en début d'exercice	(Note 9)	<u>2 210 398</u>
	Recettes et dépenses pour l'exercice		
<u>14 104 273</u>	Contributions reçues au titre de la participation aux frais	(Tableau 4)	<u>47 765 980</u>
(10 740 740)	Dépenses du programme financées grâce aux contributions au titre de la participation aux frais	(Tableau 6)	(28 940 693)
(1 504 114)	Remboursement des frais généraux correspondant aux organisations participantes et chargées de l'exécution		(4 051 697)
<u>(12 244 844)</u>			<u>(32 992 390)</u>
<u>1 859 419</u>	Excédent des recettes sur les dépenses		<u>14 773 590</u>
<u><u>2 210 398</u></u>	Solde en fin d'exercice	(Etat II)	<u><u>16 983 988</u></u>

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT  
Etat du compte des contributions de contrepartie en espèces  
versées par les gouvernements au 31 décembre 1976 et 1975  
 (En dollars des Etats-Unis)

1975			1976
1 283 784	Solde en début d'exercice	(Note 9)	1 016 268
	Recettes et dépenses pour l'exercice		
5 991 443	Contributions reçues de contrepartie en espèces	(Tableau 3)	7 895 966
<u>(6 258 992)</u>	Dépenses du programme financées grâce aux contributions de contrepartie en espèces (y compris le remboursement des frais généraux correspondant aux organisations participantes et chargées de l'exécution)	(Tableau 6)	<u>(6 487 160)</u>
<u>(267 516)</u>	Excédent des recettes sur les dépenses (excédent des dépenses sur les recettes)		<u>1 408 806</u>
<u>1 016 268</u>	Solde en fin d'exercice	(Etat II)	<u>2 425 074</u>

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT**  
**Allocations du FNUD aux organisations participantes et chargées de**  
**l'exécution au 31 décembre 1976**  
 (En dollars des Etats-Unis)

<u>ORGANISATION</u>	<u>Solde inutilisé</u> <u>des allocations</u> <u>au 31/12/75</u>	<u>Allocations</u> <u>autorisées</u> <u>en 1976</u>	<u>Dépenses des</u> <u>organisations</u> <u>en 1976 a/</u>	<u>Solde inutilisé</u> <u>des allocations</u> <u>au 31/12/76</u>
ONU	110 915 414	41 133 782	(70 198 312)	81 850 884
ONUDI	78 217 712	17 973 970	(36 218 986)	59 972 726
ONUCED	16 059 702	3 929 382	(9 850 559)	10 138 525
OIT	56 214 114	32 725 808	(38 489 152)	50 450 770
FAO	203 899 926	67 491 787	(133 222 309)	137 869 404
UNESCO	65 457 449	25 147 112	(44 861 669)	45 742 892
OACI	24 048 595	18 992 866	(20 982 148)	22 059 313
OMS	54 068 468	6 038 098	(23 732 508)	36 374 058
Banque mondiale	26 742 417	7 746 791	(15 145 236)	19 343 972
	2 334 399	927 867	(1 883 970)	1 378 396
UIT	25 855 413	9 627 516	(19 886 372)	15 596 557
OMM	13 077 606	9 313 324	(8 088 026)	14 302 904
OMCI	5 446 326	1 348 415	(2 747 548)	4 047 193
AIEA	7 126 944	892 220	(3 422 554)	4 596 610
BasD	1 276 951	2 501 641	(1 587 594)	2 190 998
BID	2 493 527	925 659	(1 948 060)	1 471 126
FNUD	<u>38 073 884</u>	<u>24 381 735</u>	<u>(22 664 268)</u>	<u>39 791 351</u>
<b>TOTAL</b>	<u>731 308 877</u>	<u>271 097 973</u>	<u>(425 229 171)</u>	<u>547 177 679</u>

a/ Y compris les frais généraux des organisations, à l'exception d'un montant de 532 705 dollars au titre du compte d'écart (experts et bourses).

## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

## Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD

## Etat récapitulatif des contributions annoncées au 31 décembre 1976

(En dollars des Etats-Unis)

Pays/Fonds d'affectation spéciale	Solde à recevoir au 31 décembre 1975	Contri- butions supplé- mentaires et ajus- tements	Contri- butions annoncées pour 1977	Total	Contri- butions reçues en 1976	Solde à recevoir au 31 décembre 1976	Composition du solde à recevoir	
							Pour 1976 et des exercices antérieurs	Pour 1977
Fonds d'équipement des Nations Unies								
Afghanistan	-	5 000	-	5 000	5 000	-	-	-
Algérie	22 000	-	22 000	44 000	22 000	22 000	-	22 000
Argentine	43 500	-	47 750	91 250	43 500	47 750	-	47 750
Bangladesh	-	-	2 000	2 000	-	2 000	-	2 000
Belgique	-	-	108 108	108 108	-	108 108	-	108 108
Birmanie	5 000	-	-	5 000	-	5 000	5 000	-
Bolivie	1 800	-	-	1 800	-	1 800	1 800	-
Botswana	2 307	-	-	2 307	2 307	-	-	-
Brésil	40 000	-	20 000	60 000	40 000	20 000	-	20 000
Chili	10 000	-	10 000	20 000	-	20 000	10 000	10 000
Chine	101 523	-	105 263	206 786	101 523	105 263	-	105 263
Chypre	256	-	240	496	256	240	-	240
Colombie	1 000	-	-	1 000	-	1 000	1 000	-
Côte d'Ivoire	5 682	9 318	10 000	25 000	10 000	15 000	5 000	10 000
Costa Rica	8 497	-	-	8 497	-	8 497	8 497	-
Cuba	24 540	-	24 242	48 782	24 540	24 242	-	24 242
Danemark	495 050	10 852	851 789	1 357 691	505 902	851 789	-	851 789
Egypte	44 447	-	44 447	88 894	44 447	44 447	-	44 447
Ghana	-	33 060	-	33 060	33 060	-	-	-
Grèce	3 000	-	3 000	6 000	2 281	3 719	719	3 000
Inde	3 693	-	-	3 693	3 693	-	-	-
Irak	43 559	-	13 559	57 118	10 000	47 118	33 559	13 559
Iran	15 000	-	15 000	30 000	15 000	15 000	-	15 000
Jamaïque	3 000	-	3 000	6 000	3 000	3 000	-	3 000
Kampuchéa démocratique	1 234	-	-	1 234	-	1 234	1 234	-
Lesotho	-	1 730	-	1 730	1 730	-	-	-
Libéria	10 000	-	-	10 000	10 000	-	-	-
Maroc	-	11 364	-	11 364	11 364	-	-	-
Maurice	-	-	1 900	1 900	-	1 900	-	1 900
Niger	75 000	(9 000)	-	66 000	-	66 000	66 000	-
Nigéria	16 260	(130)	-	16 130	-	16 130	16 130	-
Norvège	1 358 696	-	1 912 046	3 270 742	1 358 696	1 912 046	-	1 912 046
Pakistan	192 324	-	-	192 324	96 162	96 162	96 162	-
Pays-Bas	5 617 978	1 838 235	5 976 096	13 432 309	7 456 213	5 976 096	-	5 976 096
Philippines	20 000	-	-	20 000	-	20 000	20 000	-
Qatar	15 000	-	-	15 000	-	15 000	15 000	-
République démocratique populaire lao	2 000	1 000	-	3 000	-	3 000	3 000	-
République Dominicaine	2 000	-	5 000	7 000	2 000	5 000	-	5 000
République-Unie de Tanzanie	3 522	(43)	1 721	5 200	3 479	1 721	-	1 721
République-Unie du Cameroun	1 136	(72)	1 048	2 112	1 064	1 048	-	1 048
Sri Lanka	20 000	-	-	20 000	-	20 000	20 000	-
Soudan	5 000	-	-	5 000	5 000	-	-	-
Suède	-	3 378 378	3 571 429	6 949 807	3 378 378	3 571 429	-	3 571 429
Tchad	-	-	8 664	8 664	3 346	5 318	-	5 318
Tunisie	1 500	-	1 500	3 000	1 500	1 500	-	1 500
Turquie	-	-	153 153	153 153	-	153 153	-	153 153
Yémen	1 978	22	-	2 000	2 000	-	-	-
Yougoslavie	300 000	-	300 000	600 000	300 000	300 000	-	300 000
<b>Total partiel</b>	<b>8 517 482</b>	<b>5 279 714</b>	<b>13 212 955</b>	<b>27 010 151</b>	<b>13 497 441</b>	<b>13 512 710</b>	<b>303 101</b>	<b>13 209 609</b>

Tableau 15 (suite)

Pays/Fonds d'affectation spéciale	Solde à recevoir au 31 décembre 1975	Contri- butions supplé- mentaires et ajus- tements	Contri- butions annoncées pour 1977	Total	Contri- butions reçues en 1976	Solde à recevoir au 31 décembre 1976	Composition du solde à recevoir	
							Pour 1976 et des exercices antérieurs	Pour 1977
<b>Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles</b>								
Belgique	-	405 405	-	405 405	405 405	-	-	-
Canada	-	1 500 000	-	1 500 000	1 500 000	-	-	-
Etats-Unis d'Amérique	-	-	2 500 000	2 500 000	-	2 500 000	-	2 500 000
Irak	-	10 000	-	10 000	-	10 000	10 000	-
Japon	-	3 500 000	-	3 500 000	3 500 000	-	-	-
Pays-Bas	374 532	-	398 406	772 938	374 532	398 406	-	398 406
<b>Total partiel</b>	<b>374 532</b>	<b>5 415 405</b>	<b>2 898 406</b>	<b>8 688 343</b>	<b>5 779 937</b>	<b>2 908 406</b>	<b>10 000</b>	<b>2 898 406</b>
<b>Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'envoi de personnel d'exécution (OPEX) au Swaziland</b>								
Suède	227 790	23 023	-	250 813	250 813	-	-	-
<b>Total partiel</b>	<b>227 790</b>	<b>23 023</b>	<b>-</b>	<b>250 813</b>	<b>250 813</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opéra- tionnels au Lesotho</b>								
Suède	159 453	16 206	162 037	337 696	337 696	-	-	-
<b>Total partiel</b>	<b>159 453</b>	<b>16 206</b>	<b>162 037</b>	<b>337 696</b>	<b>337 696</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux</b>								
Belgique	128 205	-	-	128 205	128 205	-	-	-
Gabon	-	100 000	-	100 000	-	100 000	100 000	-
Suède	-	-	1 190 476	1 190 476	-	1 190 476	-	1 190 476
<b>Total partiel</b>	<b>128 205</b>	<b>100 000</b>	<b>1 190 476</b>	<b>1 418 681</b>	<b>128 205</b>	<b>1 290 476</b>	<b>100 000</b>	<b>1 190 476</b>
<b>Fonds bénévole spécial pour le programme des Volontaires des Nations Unies</b>								
Allemagne, République fédérale d'	-	121 951	-	121 951	121 951	-	-	-
Autriche	-	-	5 500	5 500	-	5 500	-	5 500
Belgique	-	27 027	-	27 027	27 027	-	-	-
Botswana	356	155	-	511	511	-	-	-
Canada	-	101 546	-	101 546	101 546	-	-	-
Danemark	-	14 601	-	14 601	14 601	-	-	-
Etats-Unis d'Amérique	100 000	25 000	-	125 000	75 000	50 000	50 000	-
Indonésie	-	1 000	-	1 000	1 000	-	-	-
Libéria	-	1 500	-	1 500	1 500	-	-	-
Pays-Bas	-	125 000	-	125 000	125 000	-	-	-
Suisse	-	78 740	-	78 740	78 740	-	-	-
PNUD - Réserve du programme	-	300 000	-	300 000	300 000	-	-	-
<b>Total partiel</b>	<b>100 356</b>	<b>796 520</b>	<b>5 500</b>	<b>902 376</b>	<b>846 876</b>	<b>55 500</b>	<b>50 000</b>	<b>5 500</b>

Pays/Fonds d'affectation spéciale	Solde à recevoir au 31 décembre 1975	Contri- butions supplé- mentaires et ajus- tements	Contri- butions annoncées pour 1977	Total	Contri- butions reçues en 1976	Solde à recevoir au 31 décembre 1976	Composition du solde à recevoir	
							Pour 1976 et des exercices antérieurs	Pour 1977
<b>Fonds d'affectation spéciale pour les activités soudano- sahéliennes</b>								
Danemark	-	70 000	-	70 000	70 000	-	-	-
Etats-Unis d'Amérique	-	75 000	-	75 000	75 000	-	-	-
Pays-Bas	-	3 700 000	-	3 700 000	3 700 000	-	-	-
<b>Total partiel</b>	-	<b>3 845 000</b>	-	<b>3 845 000</b>	<b>3 845 000</b>	-	-	-
<b>Reliquat des éléments d'actif du Bureau spécial des secours des Nations Unies au Bangladesh</b>								
<b>Bureau du Coordon- nateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe (contribution de l'Autriche)</b>								
	-	54 818	-	54 818	54 818	-	-	-
<b>Total partiel</b>	-	<b>54 818</b>	-	<b>54 818</b>	<b>54 818</b>	-	-	-

Fonds d'affectation spécialePlacements au 31 décembre 1976

(En dollars des Etats-Unis)

Fonds d'affectation spéciale/Banque		Taux d'intérêt	Echéance	Montant	Total
<u>Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux</u>					
Bankers Trust Company, Nassau	Compte de dépôt à terme	5 3/10	11 jan. 1977	1 000 000	
Chase Manhattan Bank	Compte d'épargne			3 090	1 003 090
<u>Fonds d'équipement des Nations Unies</u>					
P. K. Banken	Compte de dépôt à terme	10 1/2	5 jan. 1977	3 571 429	
National Bank of Pakistan	"	5 1/4	5 jan. 1977	500 000	
Bankers Trust Company, Nassau	"	5 5/100	5 jan. 1977	2 000 000	
Mitsui Bank, Tokyo	"	5 1/16	7 jan. 1977	6 500 000	
Chemical Bank, Francfort	"	5 1/8	4 fév. 1977	8 000 000	
Amsterdam-Rotterdam Bank	Compte de dépôt à vue (préavis de 24 heures)	5 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> - 6 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>		1 095 617	
Chase Manhattan Bank	Compte d'épargne	5		4 224 326	25 891 372
<u>Programme des Volontaires des Nations Unies</u>					
Société générale de Banque	Compte de dépôt à terme	10	17 jan. 1977	27 027	
Toronto Dominion Bank	Compte de dépôt à vue (préavis de 24 heures)	9		49 019	
Chase Manhattan Bank	Compte d'épargne			78 215	154 261
<u>Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'envoi de personnel d'exé- cution (OPEX) au Swaziland</u>					
Chase Manhattan Bank	Compte d'épargne	5		119 036	119 036
<u>Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels au Lesotho</u>					
Chase Manhattan Bank	Compte d'épargne	5		9 216	9 216
<u>Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne</u>					
Chase Manhattan Bank, Nassau	Compte de dépôt à terme	5 1/4	10 jan. 1977	500 000	
Bank of America, Nassau	"	5 1/8	12 jan. 1977	1 000 000	
National Westminster Bank, Londres	"	5 1/8	12 jan. 1977	2 000 000	
Lloyds Bank International, Londres	"	7 1/16	11 mars 1977	1 500 000	
Chemical Bank, Francfort	"	5 1/16	22 mars 1977	4 000 000	
Citibank, Nassau	"	5 1/16	8 avr. 1977	4 000 000	
Lloyds Bank International, Londres	"	7 1/8	13 juin 1977	1 000 000	
Lloyds Bank International, Londres	"	7 3/8	12 sept. 1977	1 000 000	
Lloyds Bank International, Londres	"	7 7/16	12 déc. 1977	2 000 000	
Chemical Bank	Compte d'épargne	5		4 770 703	21 770 703
<u>Fonds des Nations Unies pour le dévelop- pement de l'Irian occidental</u>					
Irving Trust Company	Compte d'épargne	5		1 539 405	1 539 405
<u>Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles</u>					
Mitsui Bank, Tokyo	Compte de dépôt à terme	5 5/16	10 jan. 1977	1 000 000	
National Bank of Pakistan	"	5 1/4	12 jan. 1977	1 000 000	
Mitsui Bank, Tokyo	"	5 1/16	22 fév. 1977	4 000 000	
Fuji Bank, Tokyo	"	5 1/8	28 fév. 1977	1 000 000	
Mitsui Bank, Tokyo	"	5 1/8	3 mars 1977	1 000 000	
Société Générale de Banque	Compte de dépôt à vue (préavis de 24 heures)	7		405 406	
Toronto Dominion Bank	"	9		1 470 588	
Chase Manhattan Bank	Compte d'épargne	5		897 617	10 773 611
<u>Fonds d'affectation spéciale pour la République du Zaïre</u>					
Chemical Bank	Compte d'épargne	5		248 102	248 102
<u>Reliquat des éléments d'actif du Bureau spécial des secours des Nations Unies au Bangladesh</u>					
Chemical Bank	Compte d'épargne	5		663 924	663 924
<u>Reliquat des éléments d'actif de l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée</u>					
Irving Trust Company	Compte d'épargne	5		25 848	25 848
<b>TOTAL</b>					<b>62 198 568</b>

IV. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES COMPTES ET ETATS FINANCIERS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT, POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1976

1. Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les comptes du Programme des Nations Unies pour le développement conformément à l'article 15.3 du règlement financier et des règles de gestion financière du PNUD.

2. Cette vérification a été effectuée conformément à l'article XII du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et à l'annexe audit règlement financier, et conformément aux Normes communes de vérification adoptées par le Groupe de vérificateurs extérieurs des comptes de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées.

Etendue de la vérification

3. En 1976-1977, dans le cadre de sa vérification annuelle des comptes, le Comité des commissaires aux comptes a commencé à appliquer une méthode uniforme de vérification axée sur la vérification des systèmes. Bien que le Comité ait toujours examiné les contrôles internes, cette nouvelle méthode exige une évaluation plus complète qu'avant de l'efficacité des systèmes de gestion et de contrôle financiers. Elle consiste notamment :

- a) A déterminer les points forts et les points faibles des systèmes financiers de façon que le Comité des commissaires aux comptes puisse plus efficacement décider de l'étendue et de la conception de la vérification et déterminer la nature, l'étendue et les dates des vérifications par sondage détaillées à entreprendre;
- b) A signaler les faiblesses du système à l'Administration en formulant des recommandations quant aux mesures correctives à prendre.

4. L'examen et l'évaluation approfondis des systèmes de gestion et de contrôle financiers du PNUD ne sont pas encore terminés, mais des conclusions préliminaires ont été portées à l'attention de l'Administration.

5. Le Comité a étudié essentiellement les systèmes du Siège, en particulier de la Division des finances du Bureau de l'Administration. Certains fonctionnaires des bureaux régionaux ont été interrogés sur des questions présentant un intérêt particulier et des équipes de vérificateurs se sont rendues dans des bureaux extérieurs en Afrique, au Mexique et en Turquie.

6. Les opérations consistent essentiellement en entrevues d'information avec les principaux responsables et leurs collaborateurs; ces entrevues étant suivies, le cas échéant, d'enquêtes et d'analyses plus détaillées. Les manuels financiers, les rubriques comptables, les organigrammes et autres pièces justificatives sont examinés si besoin est.

7. Les observations découlant de cette enquête ont été prises en considération pour décider de l'étendue de la vérification.

8. Les principales conclusions résultant de la vérification des comptes de 1976 sont exposées ci-après. Elles ont été examinées avec l'Administration du PNUD et, lorsqu'il y a lieu, les vues de l'Administration ont été prises en considération dans le présent rapport.

#### Valeur de l'actif

9. La valeur comptabilisée des avoirs en monnaies non convertibles (35,6 millions de dollars) est douteuse. Etant donné que ni l'expérience passée ni les plans pour l'avenir ne laissent prévoir comment ces avoirs pourraient être utilisés, il est impossible d'en déterminer la valeur courante.

10. Des sommes représentant un total de 318 000 dollars inscrites à la rubrique "fonds en transit" au 31 décembre 1976, sont dues depuis plus de 10 mois. La valeur de ce poste d'actif dépend de la façon dont ces sommes seront finalement comptabilisées.

11. Les dépenses payées d'avance comprennent approximativement 500 000 dollars d'avances au titre des indemnités pour frais d'études, dont environ 50 p. 100 ont déjà été utilisés. Ce poste d'actif est surestimé d'environ 250 000 dollars puisque la portion utilisée aurait dû être comptabilisée comme dépense.

#### Contributions annoncées par les gouvernements

12. L'arriéré des contributions annoncées par les gouvernements représentait un total de 36,9 millions de dollars au 31 décembre 1976, soit 5,3 millions de dollars de moins que le chiffre correspondant à la fin de l'exercice précédent. L'arriéré comprend 4,6 millions de dollars dus depuis plus de trois ans.

#### Contrôle des opérations bancaires

13. Vu qu'une grande partie des avoirs du PNUD consiste en liquidités et en comptes bancaires, un contrôle adéquat des transactions en espèces, ainsi que la comptabilisation et l'apurement des soldes, sont indispensables. Voici quelques-unes des lacunes constatées dans ce domaine :

- a) Les relevés de banque apurés pour les comptes "Contributions" font apparaître, au 31 décembre 1976, un écart d'un montant total de 41 000 dollars, qui remonte à plus d'un an;
- b) De nombreux bureaux extérieurs ne communiquent pas de relevés de banque apurés ou, s'ils les communiquent, n'y joignent pas des renseignements suffisants pour permettre au Siège de les vérifier comme il le faudrait;
- c) La plupart des comptes bancaires des bureaux extérieurs, même s'ils sont intitulés "Comptes d'avances temporaires", ne sont pas gérés en tant que tels, en ce sens qu'on y dépose des fonds autres que les provisions reçues du Siège. En outre, dans leurs relevés mensuels, les représentants résidents ne font pas de distinction entre le solde du compte d'avances temporaires proprement dit et les autres fonds qui y sont déposés.

14. Des méthodes plus perfectionnées devraient être mises au point pour :

- a) Assurer le contrôle régulier des fonds en transit;
- b) Obtenir chaque mois des relevés de banque épurés, accompagnés de pièces justificatives, les examiner soigneusement et suivre de près les ajustements importants, et
- c) Mettre en place les contrôles nécessaires pour garantir l'application des méthodes prescrites.

#### Dépôts en attente

15. Les contributions versées directement aux comptes bancaires du PNUD et dont l'origine ou l'utilisation ne sont pas clairement précisées sont inscrites sur un compte d'attente et comptabilisées comme sommes à payer à la fin de l'exercice. Même lorsque ces dépôts sont identifiés, la pratique veut qu'ils ne soient versés à un compte de recettes qu'après la réception d'un descriptif de projet dûment signé. Au 31 décembre 1976, ces dépôts en attente représentaient un total de 5,4 millions de dollars, soit 1 million de dollars de plus que pour l'exercice précédent. Sur ce montant, 1,7 million de dollars n'avaient pas encore été identifiés au moment de la présente vérification.

16. Pour que le PNUD puisse gérer efficacement ses ressources, il est indispensable d'identifier ces dépôts, le plus rapidement possible, en obtenant, si besoin est, des descriptifs de projets signés. Depuis la fin de l'exercice, l'Administration applique un système plus perfectionné qui devrait permettre d'y parvenir.

17. Si l'on avait reçu des descriptifs de projets pour les dépôts qui avaient été identifiés mais qui étaient encore en attente au 31 décembre 1976, les recettes comptabilisées pour 1976 auraient été augmentées de 3,7 millions de dollars et le passif aurait été réduit d'autant.

#### Primes de rapatriement

18. En vertu de l'article 9.4 du Statut du personnel, les fonctionnaires qui cessent leurs fonctions et, dans certaines limites, ceux à l'engagement desquels il est mis fin, ont droit à une prime de rapatriement proportionnelle au nombre d'années de service et au traitement de base.

19. En application de cet article, le versement de primes de rapatriement risque d'absorber une part importante des futures ressources du PNUD. Il faudrait tenir compte de ce risque en créant une réserve appropriée qui serait augmentée chaque année selon les besoins. A l'heure actuelle, le PNUD ne comptabilise ces dépenses que lorsque les primes sont effectivement versées.

#### Dépenses relatives aux projets

20. En 1976, le PNUD a adopté la méthode de comptabilité d'exercice pour comptabiliser les dépenses relatives aux projets dont rendent compte les organisations chargées de l'exécution. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976,

ces dépenses comprennent les engagements non réglés, déterminés conformément au règlement financier et aux règles de gestion financière de chaque organisation. Ces règles et règlements varient d'une organisation à l'autre, on constate un manque de concordance dans la façon de comptabiliser les engagements non réglés. Les effets de ce manque de concordance sur les états financiers n'ont pas pu être déterminés.

21. En outre, les organisations n'ayant pu calculer rétroactivement les montants correspondants au 31 décembre 1975, les chiffres de 1975 et de 1976 concernant les dépenses du programme qui ont été financées par des fonds fournis par le PNUD aux organisations chargées de l'exécution ne sont pas comparables.

#### Etats financiers présentés par les organisations chargées de l'exécution

22. Les états financiers du PNUD incluent les montants indiqués par les organisations chargées de l'exécution. Comme dans le passé, le Comité des commissaires aux comptes, compte tenu des accords passés entre le PNUD et les organisations chargées de l'exécution ainsi que de l'article 15.2 du Règlement financier du PNUD, n'a pas vérifié ces montants (qui représentent environ 87 p. 100 des dépenses totales du PNUD) et s'est fié aux attestations remises au PNUD par les vérificateurs extérieurs des comptes des organisations chargées de l'exécution.

23. Parmi les 16 organisations chargées de l'exécution qui ont indiqué les montants inclus dans les états financiers du PNUD, 11 seulement ont présenté des attestations spéciales de vérification pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976. Ces organisations sont les suivantes :

- Banque asiatique de développement
- Banque mondiale
- Organisation de l'aviation civile internationale
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime
- Organisation internationale du Travail
- Organisation météorologique mondiale
- Organisation mondiale de la santé
- Union internationale des télécommunications
- Union postale universelle

24. Les organisations pour lesquelles les vérificateurs extérieurs des comptes n'ont pas fourni d'attestation sont les suivantes :

- Agence internationale de l'énergie atomique
- Banque interaméricaine de développement
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
- Organisation des Nations Unies
- Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Les commissaires aux comptes ont procédé à la vérification des comptes du Bureau de la coopération technique de l'ONU et de l'ONUDI et n'ont rien trouvé qui soit de nature à influencer notablement sur les états financiers du PNUD. Leur opinion sur les comptes s'entend sous réserve de modifications qui pourraient résulter de la vérification des comptes des organisations chargées de l'exécution pour lesquelles il n'a pas encore été reçu d'attestation de vérification.

## Réserve opérationnelle

25. En vertu de l'article 11.3 du Règlement financier et règles de gestion financière du PNUD, il est constitué une réserve opérationnelle "dont l'objet est de garantir à tout moment la solvabilité et la sécurité financière du Programme, de compenser les fluctuations des rentrées de fonds et de répondre à d'autres besoins selon ce que le Conseil d'administration pourra en décider".

26. A sa vingt-troisième session, en janvier 1977, le Conseil d'administration a approuvé un calendrier pour la constitution progressive de la réserve opérationnelle. Ce calendrier est le suivant :

	<u>Dollars</u>
1977	15 millions
1978	35 millions
1979	50 millions
1980	50 millions
	<hr/>
	150 millions
	<hr/>

Au 31 mars 1977, un montant de 15 millions de dollars a été affecté à la réserve opérationnelle, sous forme de comptes d'épargne et de placements bancaires à court terme.

## Présentation des états financiers

27. Un certain nombre de propositions concernant la présentation des états financiers ont été examinées avec l'Administration; la plupart d'entre elles ont été acceptées et prises en considération pour l'établissement des états financiers de 1976.

## Projet d'amélioration des systèmes d'informatique

28. En 1975, les dépenses du PNUD ont dépassé de 88,5 millions de dollars les contributions reçues, et le PNUD a dû réduire le nombre des nouveaux projets et demander aux gouvernements bénéficiaires des fonds supplémentaires pour pouvoir poursuivre les projets en cours dont il n'était pas possible de réduire le coût. Il a fallu également recourir à un financement provisoire. Des études détaillées ont été faites - dont deux études spéciales de consultants sur les causes de la crise; elles ont toutes montré que l'absence d'un bon système d'information financière était l'une des causes principales de la crise.

29. Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de rapports périodiques d'information de gestion qui récapitulent systématiquement les résultats financiers et les comparent aux prévisions. Il est impossible à l'Administration de mettre en parallèle les allocations et les ressources disponibles. Elle doit prendre

ses décisions sur la base de rapports d'origines diverses établis à la hâte et qui, bien souvent, ne cadrent pas avec la comptabilité officielle du PNUD. L'un des principaux problèmes qui se posent au PNUD est l'impossibilité d'obtenir en temps voulu des renseignements exacts sur les incidences financières des projets placés sous le contrôle d'organisations chargées de l'exécution.

30. Le système de base requis par le PNUD est en grande partie déjà en place, mais il ne produit pas le type de renseignements nécessaires. L'Administration reconnaît la gravité de la situation et a mis en route un grand "projet d'amélioration des systèmes d'information du PNUD" en vue de concevoir, de mettre au point et d'appliquer un système unique de gestion financière intégrée, prévoyant entre autres la présentation de rapports uniformes par les organisations participantes et chargées de l'exécution, et de former à cette fin le personnel nécessaire. L'objectif de ce grand projet, qui devrait être mené à bien en deux ans avec le concours d'un bureau international de consultants de gestion, met l'accent sur la nécessité de disposer de systèmes d'information automatisés qui répondent en temps voulu et avec exactitude aux besoins de l'Administrateur, des représentants résidents et des organisations chargées de l'exécution.

31. Ce projet se traduira certainement par d'importantes améliorations des systèmes de gestion et de contrôle financiers, en particulier si, lors de sa conception et de sa réalisation, on accorde une attention particulière à d'autres aspects qui ne sont pas mis en relief dans la définition de son objectif, comme par exemple l'efficacité de l'organisation de la fonction financière, des règlements, règles, politiques et procédures en matière financière; de la délégation de pouvoirs, des contrôles internes et de la vérification interne.

\* \* \*

32. Le Comité des commissaires aux comptes remercie l'Administrateur et ses collaborateurs de l'aide et du concours qu'ils lui ont apportés.

L'Auditeur général du Canada,

(Signé) J. J. MACDONELL

Le Contrôleur général des comptes de la Colombie,

(Signé) A. MARTINEZ ZULETA

Le Vérificateur général des comptes du Ghana,

(Signé) A. OSEI



---

### كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم . استلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب الى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

#### 如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

#### HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

#### COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

#### КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

#### COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o dirijase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.

---